



Série « Documents de travail »

# Synthèse bibliographique sur les filières laitières au Sénégal

Coordination : Papa Nuhine DIEYE (ISRA/CRZ KOLDA),

Contributions : Cécile BROUTIN (GRET), Maty Bâ DIAO (ISRA/LNERV),  
Papa Nuhine DIEYE (ISRA), Guillaume DUTEURTRE (ISRA/BAME),  
Cheikh LY (EISMV)

Document de travail n°01

Coordination : ISRA-BAME

Avec le concours de



GRET



## **Plan de la synthèse**

Introduction

Structuration des filières et offre en lait et produits laitiers

    Organisation et fonctionnement des filières laitières locales

        Les principaux systèmes de production :

            Caractéristiques techniques

            Organisation sociale et économique

        Le secteur de la transformation laitière locale

            Types d'acteurs, types et caractéristiques des produits

            Procédés techniques

        Les circuits de distribution et de commercialisation

            Types d'acteurs, produits et flux

    Les filières d'importation de lait et produits laitiers

        Organisation de l'approvisionnement en lait et produits laitiers

        Transformation des produits laitiers importés

        Les circuits de distribution et de commercialisation

Couverture des besoins et évolution de la demande

    Consommation du lait et des produits laitiers

    Facteurs de variation et d'évolution de la demande

Comptabilité et éléments de performances économiques des filières

    Coûts de production et prix des produits laitiers locaux et importés

    Marges et performances économiques

Politiques, institutions et stratégies de développement des filières laitières

    L'environnement institutionnel des filières

    Les politiques et stratégies de développement du secteur laitier

Perspectives de développement des filières locales et questions de recherche

Bibliographie

## INTRODUCTION

---

Le Sénégal se situe dans la zone soudano-sahélienne de l'Afrique Occidentale au sud du Sahara. Il couvre une superficie de 196 161 kilomètres carrés. Sa population totale était de l'ordre de 9 millions habitants en 1998 et devait passer à 11 millions en 2006 et 13 millions d'habitants à l'an 2015, soit un taux de croissance moyen annuel de 2.7% (MEF/DPS, 1992).

L'économie du Sénégal repose sur l'agriculture. En 1994, l'agriculture a participé à hauteur de 20% au PIB et a fourni en moyenne 23% des recettes nationales d'exportation et près de 70% de tous les emplois (MEF, 1995). L'élevage est la deuxième grande activité du secteur primaire après l'agriculture. Sa coexistence avec l'agriculture ou sa prédominance comme activité dans certaines sous zones a contribué à la différenciation des systèmes de production actuellement en vigueur. L'élevage contribue à hauteur de 7.4 % au PIB national et 35.5 % à la formation du PIB du secteur primaire (MA, 1997). Pourtant, la production locale ne couvre pas les besoins des populations en produits d'origine animale. C'est le cas notamment du lait et des produits laitiers où, du fait de l'accroissement démographique et de la forte urbanisation, le pays est passé dans une situation de déficit à caractère structurel. Depuis trois décennies en effet, la demande locale n'est satisfaite que grâce aux importations. Cette situation est à l'origine d'une sortie importante de devises qui représentent une valeur monétaire moyenne annuelle de 15 Milliards de F CFA (MA, 1997 ; MEF, 1997). La réduction des importations de lait et produits laitiers par l'amélioration de la production locale reste constitue un des objectifs majeurs assignés au sous secteur élevage. Différentes stratégies sont alors mises en œuvre dans cette optique. Le projet CORAF se propose de mettre à la disposition des acteurs des éléments d'appréciation des atouts, des limites, mais aussi de l'organisation des filières laitières. Ainsi, ce travail de synthèse bibliographique qui procède de l'état des lieux des filières laitières au Sénégal aura pour objectif de mieux cerner les enjeux et problématiques de développement des filières laitières locales face à la concurrence des filières d'importation. La première partie passe en revue les potentialités et des performances des filières notamment la structuration et le fonctionnement de l'offre, la deuxième partie porte sur la consommation et l'évolution de la demande en lait et produits laitiers, la troisième partie présente les éléments de comptabilité et de performances économiques des différentes filières. La dernière partie est consacrée à la revue des différentes politiques mises en place de la période coloniale à nos jours.

## STRUCTURATION DES FILIERES ET OFFRE EN LAIT ET PRODUITS LAITIERS

### Organisation et fonctionnement des filières laitières locales

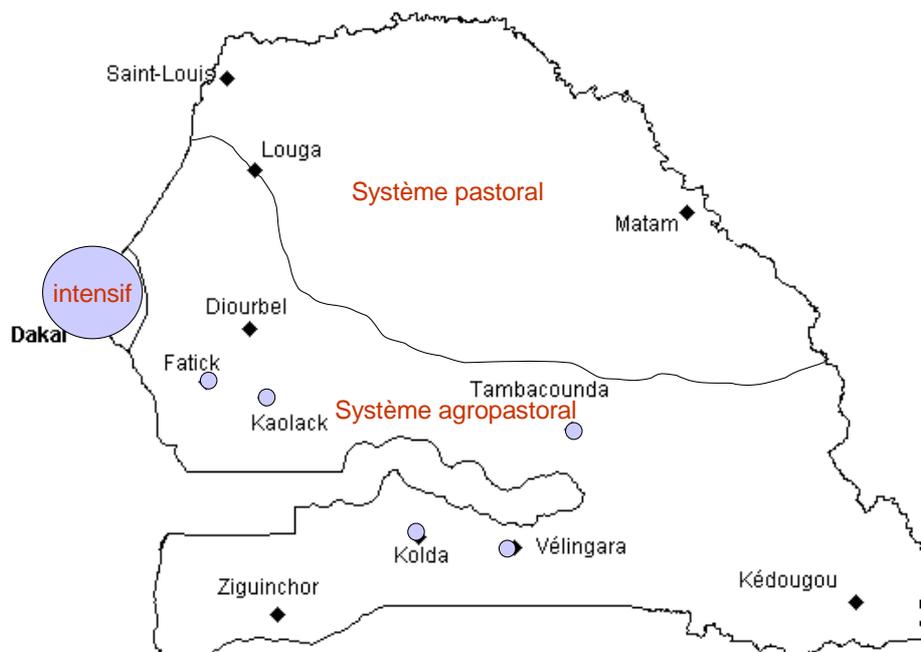
**Maty Bâ DIAO**

#### Des systèmes de production diversifiés...

Au Sénégal, la production laitière est essentiellement assurée par les races bovines dont l'effectif est estimé en 1999 à 2,9 millions de bovins. Dans les différentes zones agroécologiques, plusieurs types génétiques sont utilisés pour la production laitière : Montbéliard, Jersiais, Holstein, Gir, etc., d'origine européenne ou tropicale dans la zone des Niayes à l'Ouest, zébu Gobra dans les régions Nord et Centre du pays, taurin Ndama dans les régions Est et Sud et, Djakoré dans les zones de transition entre les races Gobra et Ndama.

Selon la disponibilité des ressources fourragères et du type de conduite associé, trois systèmes de production laitière sont rencontrés au Sénégal (cf. carte ci-dessous). Ces systèmes de production sont essentiellement de type extensif et les animaux sont exploités par de petits producteurs. Ce sont des systèmes caractérisés par la non spécialisation de la production et le bétail joue divers rôles, économique (production de lait, viande, travail) et social.

Figure 1 : Carte des principaux systèmes de production laitière au Sénégal



Source : Ba Diao, 2004.

## **Le système pastoral**

C'est le système extensif pratiqué dans le Ferlo et la zone du fleuve Sénégal. La principale race bovine exploitée est le zébu Gobra. L'alimentation du cheptel repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles qui subissent de grandes variations saisonnières. Le bétail ne dispose d'un pâturage de qualité que pendant deux à trois mois (saison des pluies). Les éleveurs se déplacent en saison sèche vers les régions du sud du pays plus favorables, où les animaux peuvent profiter des résidus de cultures ou des pâturages sous forêts (Ba Diao et al. 2003). Ce système qui concerne 32% du cheptel bovin national, ravitaillait Saint-louis et Dakar en lait et produits laitiers durant la période coloniale et jusqu'aux années 1970 grâce au développement du réseau ferroviaire et à l'existence de conditions de production favorables : pâturages fournis, points d'eau permanents, existence de réseaux de collecte traditionnels (Diallo, 1977). Jusqu'aux années 1970, le ravitaillement de Saint-louis et Dakar en lait et produits laitiers reposait sur ce système. Par la suite, la rareté des ressources pastorales et hydriques (conséquence des cycles de sécheresse et de la pression démographique) a engendré la chute régulière de la production laitière et la déstabilisation des réseaux de collecte traditionnels.

Les contraintes à la production demeurent principalement la régularité des ressources alimentaires, en particulier en saison sèche et l'insuffisance de la couverture sanitaire des animaux. En hivernage, période pendant laquelle les conditions alimentaires sont améliorées, l'augmentation de la production de lait se heurte à un problème d'écoulement lié à l'enclavement des zones de productions.

Néanmoins, c'est la seule zone excédentaire en lait en saison des pluies, justifiant ainsi l'installation, entre 1992 et 2003, d'un réseau de collecte de lait par la société Nestlé Sénégal.

## **Le système agropastoral**

- Ce système serait né de la sédentarisation des pasteurs traditionnels Peul mais aussi de l'intérêt manifeste des agriculteurs traditionnels d'autres ethnies vis-à-vis de l'agro pastoralisme, favorisant ainsi l'utilisation accrue des productions animales (fumure et traction animale) à des fins agricoles et une valorisation des résidus de récolte par le bétail. Ce système est centré sur l'exploitation des races Gobra et Djakoré en zone arachidière et Ndama au sud. Il concerne 67% du cheptel national (DIREL, 1998). Traditionnellement, dans ce système, l'autoconsommation, et dans une moindre mesure le troc, étaient les formes d'utilisation du lait ; la production de viande et la traction animale étant les objectifs principaux des agropasteurs (Faye, 1993).

- Compte tenu de l'existence de pâturages plus fournis et des habitudes d'utilisation des sous-produits pour la complémentation des animaux et de l'existence d'une demande urbaine en produits laitiers, plusieurs tentatives d'intensification de la production laitière ont été introduites dans ce système par des projets ou sociétés parapubliques. Ces tentatives ont porté sur l'installation d'étables fumières autour des villes de Kolda, Vélingara et Tambacounda par la Société de développement des fibres textiles (SODEFITEX) et l'ISRA (Dièye et al. 2002).

- L'insémination artificielle (IA) a fait son apparition dans le bassin arachidier en

1994 avec le projet PAPEL (Projet d'appui à l'élevage), dans le but d'améliorer le niveau de production laitière des races locales. Des exploitations mixtes intensifiées (EMI) sont créées progressivement autour des femelles croisées. La production laitière dans ce contexte, revêt en plus de son rôle social dans la consommation, une importance économique. L'exploitation de vaches métisses permet d'améliorer le niveau de production laitière (environ 6 litres/vache/jour) et les revenus des producteurs (Dia, 2004).



Malgré les performances enregistrées au niveau de ce système, des contraintes à l'amélioration de la production persistent. C'est le cas notamment de la disponibilité des aliments en saison sèche, des difficultés de commercialisation des produits laitiers, du faible taux de réussite de l'insémination artificielle et de son coût relativement élevé. Dans les régions de Kaolack et de Fatick par exemple, le taux de vêlage des vaches inséminées a été de 26 % (Guèye, 2003) tandis que son coût est estimé à environ 50 000 F CFA par vache inséminée.

### **Le système périurbain intensif**

Ce système est rencontré essentiellement dans la zone des Niayes de Dakar-Thiès. Il concerne moins de 1% du cheptel bovin et repose principalement sur l'utilisation des vaches exotiques (Montbéliarde, Jersiaise, Holstein, Gir) en stabulation permanente pour la production de lait. Il est issu d'initiatives privées avec l'appui de la recherche zootechnique (ISRA) et touche une grande diversité de producteurs essentiellement d'origine citadine. Dans la plupart des cas, ces acteurs ont une occupation principale (fonctionnaires, commerçants, industriels, etc.) leur garantissant des moyens financiers pour faire face aux importants investissements de départ (Ba Diao, 1991). Le lait frais constitue le principal produit. Il est écoulé soit directement à partir des fermes, soit à travers des kiosques installés en ville ou par l'intermédiaire d'un collecteur revendeur. Seule une des fermes (Wayembam) pasteurise et emballe son lait qui est écoulé à travers le circuit moderne de distribution des supérettes et supermarchés.

Toutefois, sans contrôle de l'environnement de la production (climat, ressources fourragères, parasitisme, etc.) et en l'absence de gestion adéquate des fermes, les races importées produisent peu de lait par rapport à leur potentiel. En outre, elles se reproduisent relativement mal et avec une forte mortalité des veaux (Ba Diao, 1996).



## **Une transformation laitière artisanale et informelle**

### Une domination de la transformation traditionnelle

La transformation du lait local est traditionnellement l'affaire des femmes : épouses des éleveurs des zones enclavées ou des zones périurbaines (notamment Dakar), transformatrices « mobiles » qui s'approvisionnent dans les élevages et marchés périurbains, propriétaires de kiosques des fermes de Dakar, etc. Une grande partie de la production locale passe par ce système individuel de transformation. Toutefois, il est important de signaler la présence de plus en plus importante des hommes dans le secteur, notamment dans la zone sud (lait des étables fumières en saison sèche) et la région de Dakar (lait des fermes intensives).

Trois produits sortent de cette transformation traditionnelle : le lait caillé et le beurre destinés au marché de proximité et l'huile de beurre destinée aux zones urbaines du fait de sa durée de conservation relativement longue (plusieurs mois). Les techniques de transformation sont simples : fermentation naturelle de lait cru pendant 24 heures, barattage de la crème tirée du lait caillé pendant la saison des pluies<sup>1</sup> pour la fabrication du beurre et fonte du beurre extrait du lait cru (18 litres de lait = 1 litre d'huile de beurre).

### Un essor récent des mini-laiteries dans les villes secondaires

Les unités de transformation du lait local sont installées dans les villes secondaires et communes rurales du pays, notamment, Saint Louis, Richard-Toll, Podor, Matam, Kolda, Tambacounda, Vélingara, Fatick, Kaolack, Sédhiou, Kédougou, Dahra (Ba Diao et al., 2004 ; Broutin et al. 2000). Leur apparition est récente et date de 1996. Ces unités se caractérisent par la diversité de leurs acteurs, leur capacité de production, la forme juridique de l'activité. Ainsi, retrouve-t-on des unités de transformations appartenant à des

---

<sup>1</sup> Durant cette période, le lait est plus riche en matière grasse en raison de l'amélioration des conditions d'alimentation des animaux.

Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E) de femmes (Vallée du Fleuve et Dahra), mais aussi des unités appartenant à des privés (régions de Kolda et de Tambacounda) installées pour la plupart avec le concours des O.N.G. et/ou projets de développement. Globalement, les unités de transformation sont des micro-entreprises utilisant des procédés très simples (marmites pour la pasteurisation, bassines de caillage, thermo-soudeuses de ménage, appareils de froid, fouets et glacières). Elles mettent sur le marché du lait pasteurisé du lait caillé sucré ou non sucré et du fromage. Dans la plupart des cas, les produits sont emballés (sachets thermo-soudés), ce qui permet d'améliorer la qualité ainsi que la durée de conservation. En outre, le micro-conditionnement du lait liquide en  $\frac{1}{4}$  voire  $\frac{1}{2}$  litre rend le produit accessible aux couches les plus pauvres de la population. Quant aux fromages de vache (unités de Sédhiou et de Linguère) et de chèvre (unité de Keur Moussa), ils sont principalement destinés au grand marché de Dakar.

Les quantités transformées vont de 30 litres/jour à près de 400 litres/ jour (Ba Diao et al., 2004, Sokona et al., 2003). L'approvisionnement des unités est assuré par des petits producteurs périurbains ou suburbains qui ont bénéficié d'appuis de projets et institutions pour améliorer leur niveau de production. Les bassins d'approvisionnement sont délimités à moins d'une trentaine de kilomètres autour des mini-laiteries afin de limiter le risque d'acidification du lait et de respecter ainsi les exigences de qualité du lait destiné à la transformation (Ba Diao et al. 2004 ; Sokona et al. 2003). La collecte et le transport collectif du lait permettent de réduire les charges de livraison du lait au niveau des mini-laiteries.

Grâce aux mini-laiteries, l'accès plus facile au marché induit de nouveaux comportements et de nouvelles pratiques chez les éleveurs. Les animaux bénéficient de plus de soins (alimentation, santé) en particulier pendant la saison sèche. Cependant, la production laitière reste limitée et très fluctuante. Elle est abondante en saison des pluies, très faible en saison sèche. L'approvisionnement régulier des mini laiteries en quantité et en qualité, est donc un enjeu majeur pour garantir des revenus stables aux mini-laiteries. Leur survie dépend en grande partie de leurs coûts de revient et donc des prix de d'achat et des coûts de transformation, mais également du système de commercialisation mis en œuvre (Ba Diao et al., 2002 ; Dièye et al., 2003, Broutin et al., 2000).

### **Circuits et systèmes d'approvisionnement en lait et produits laitiers locaux**

#### **Des circuits courts pour les produits traditionnels**

Traditionnellement, le produit le plus commercialisé est le lait caillé. Il est vendu le plus souvent dans les marchés ou à des emplacements spécifiques dans la ville de Dakar (kiosques et vendeuses ambulantes). Les circuits sont généralement courts et vont dans la majorité des cas, du producteur (femme de l'éleveur) au consommateur. La difficulté de conservation du lait explique ces circuits courts. La figure n° 2 donne une idée des circuits de distribution des produits naturels à Dakar et dans les régions. La vente directe du producteur (effectuée généralement par sa femme) au consommateur demeure largement majoritaire, notamment à Dakar en raison du prix rémunérateur (500 F/l de lait cru, 600 ou 700 F/l de lait caillé) et dans les villes secondaires où l'éleveur peut également vendre son lait aux petites unités de transformation (Broutin et al. 2000).

Le circuit précédemment décrit peut intégrer un pallier supplémentaire, celui des intermédiaires (transformatrices ou revendeuses) qui collectent préalablement le lait (cru ou caillé) dans les villages, les fermes ou dans les marchés hebdomadaires proches des villages où les éleveurs apportent le lait de leur troupeau ou celui acheté aux grandes fermes de la zone. Ces femmes le revendent, sous forme de lait caillé, dans les services de l'administration, les grandes sociétés, les banques ou dans les quartiers habités par des familles à revenus moyens et élevés. Dans ce dernier cas, les clients sont fidélisés et la vente au porte-à-porte est prédominante.

*Le circuit des kiosques à Dakar* liés aux fermes des Niayes constitue le troisième type de distribution. Les détenteurs de kiosques achètent le litre de lait frais entre 400 et 450 F CFA pour le revendre au consommateur à 500 F CFA ou le transformer en lait caillé (revendu 600 à 700 F/litre).

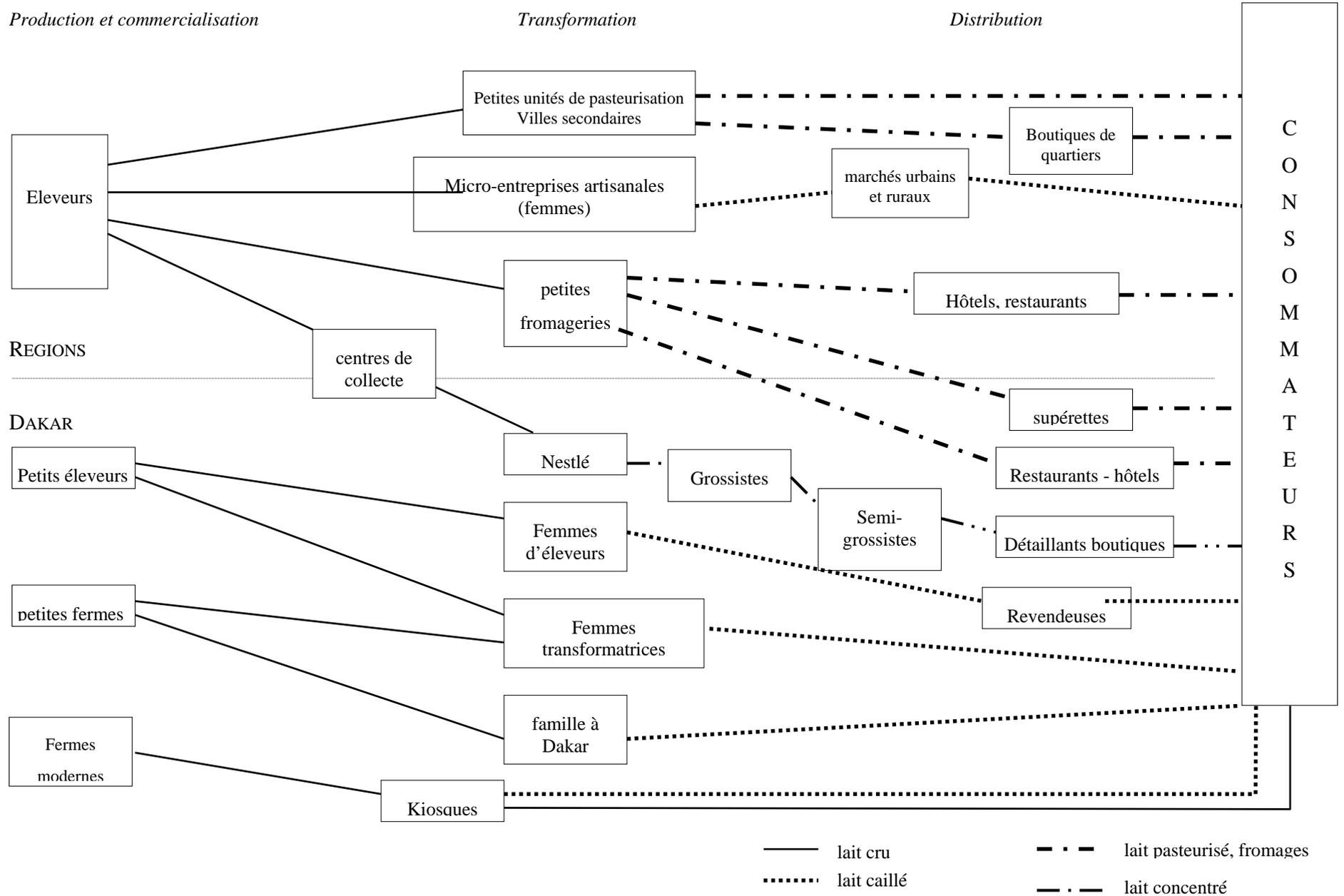
Des circuits spécifiques, souvent courts, pour les nouveaux produits

A Dakar, de nouveaux produits ont fait leur apparition aux côtés des produits traditionnels. Ils proviennent de la ferme de *Wayembam* et se composent de sachets ou pots de lait caillé sucré ou non sucré. On retrouve ces produits dans les quelques supermarchés de Dakar, mais surtout dans un nouveau réseau de distribution constitué des supérettes et libre service implantés dans les rues passantes ainsi que dans les stations services. Ils sont approvisionnés directement par la ferme. La vitesse de rotation des produits est plus rapide que dans les supermarchés et les conditions de vente sont meilleures que dans les boutiques de quartiers qui ne possèdent généralement qu'un congélateur utilisé comme réfrigérateur, fréquemment ouvert et ne présentant donc pas des conditions de conservation satisfaisantes pour ces produits très périssables. Toutefois, ce système de distribution n'absorbe qu'une faible part de la production de cette ferme, d'autres stratégies étant utilisées : vente de lait caillé sucré en pots par une camionnette ambulante qui sillonne de manière tournante les principales artères de Dakar (Place de l'Indépendance, Port, marché Sandaga, etc.).

Dans le cas spécifique de la zone sud, le réseau de distribution des produits issus des mini-laiteries est majoritairement constitué de commerces alimentaires dont la vente de produits laitiers constitue une source de diversification des revenus (Dièye et al., 2003). Ces boutiques sont approvisionnées en petites quantités tous les jours. Dans la vallée du fleuve Sénégal par contre, le réseau de distribution n'est pas encore très organisé. En dehors des ventes à l'unité sur place, les marchés hebdomadaires sont les plus ciblés par les mini-laiteries (Ba Diao et al., 2004). Le fromage et l'huile de beurre prennent par contre des circuits plus longs dont la destination finale est Dakar, Saint-louis, Ziguinchor (Broutin et al., 2000).

Même si les produits des mini-laiteries commencent à bien pénétrer le marché, des possibilités d'extension existent. Elles concernent notamment la mise en place de bonnes stratégies de marketing mettant bien en exergue les caractères distinctifs des produits que sont leur origine (référence au terroir) et leurs attributs (qualité nutritive et hygiénique pour mieux informer et répondre davantage aux attentes des consommateurs).

**FIGURE 2 : CIRCUITS DES PRODUITS NATURELS**



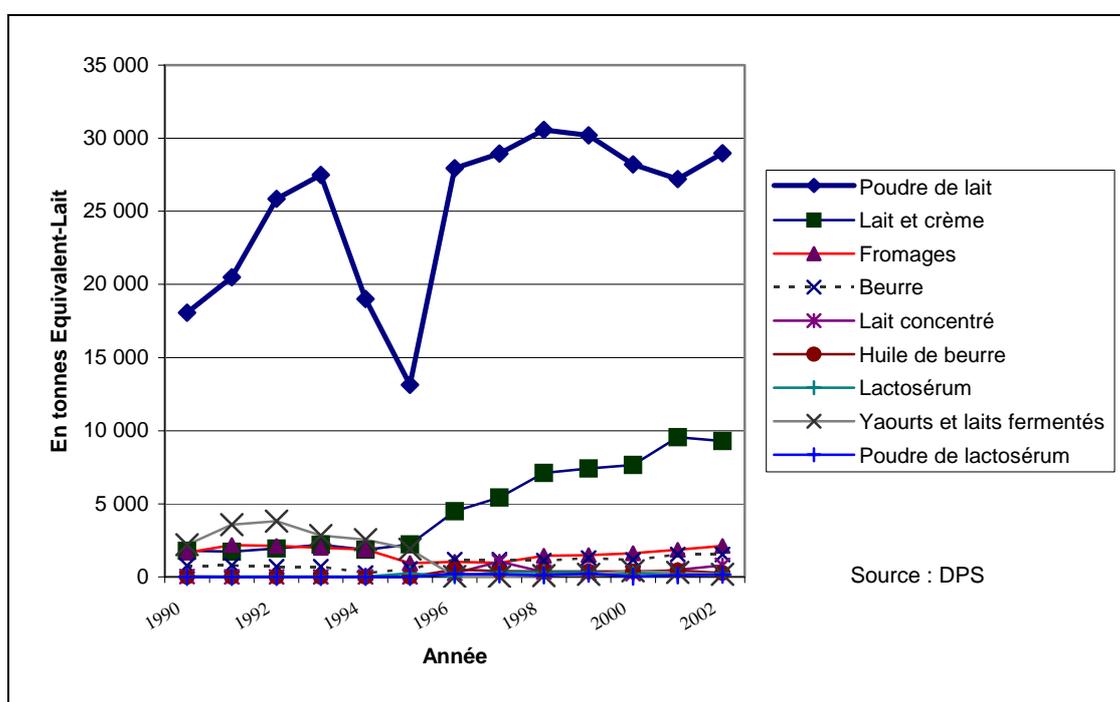
## Les filières d'importation de lait et produits laitiers

Cécile Broutin, Guillaume Duteurtre, Papa Nouhine Dieye

### Une longue tendance à l'importation de lait

Les importations laitières ont toujours été élevées et constituent aujourd'hui l'équivalent en lait liquide (EqL) du double de la production nationale. Les chiffres présentés ici permettent de préciser ce diagnostic. En effet, le Sénégal est devenu un grand importateur de produits laitiers depuis la fin des années 70. Les importations ont atteint un haut niveau dans les années 80. Le total des importations de produits laitiers s'élève à 211 000 tonnes EqL en 1992, soit une valeur de 22 milliards de F CFA. Ces importations ont continué à grimper jusqu'à nos jours, mais avec une légère baisse en 1994-95 (Figure 3). La dévaluation du Franc CFA intervenue en janvier 1994 a eu des effets restrictifs sur les importations de lait. En volume, celles-ci ont atteint 240 000 tonnes EqL en 2000-2002, pour une valeur totale de 30,8 milliards de FCFA (Duteurtre et al., 2004). Dans la même période, la production locale de lait cru était estimée à 127 000 tonnes par la FAO, ce qui représente la moitié des quantités importées.

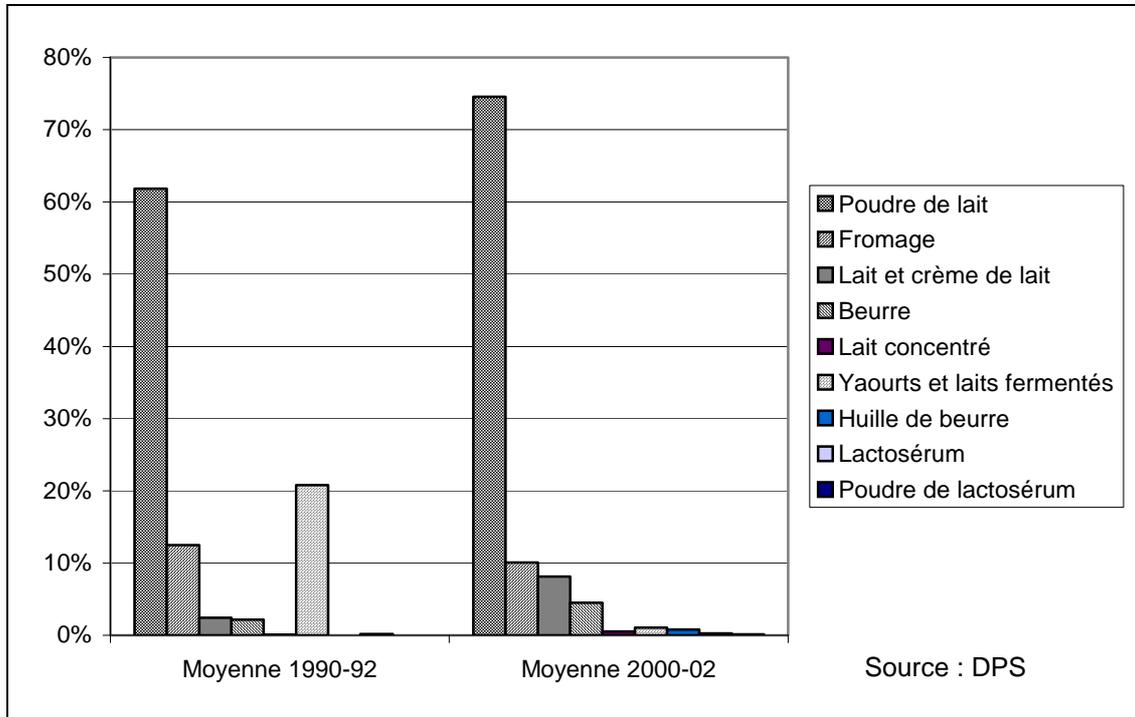
Figure 3 : Importations de lait au Sénégal



En 1990-92, le lait en poudre représentait en valeur 64 % du total des importations de produits laitiers, les yaourts 21%, les fromages 12%. Cette configuration est restée la même jusqu'en 1994. Après la dévaluation, les importations de lait liquide UHT prennent de l'importance, de même que celles du beurre. Dans la même période, les importations de yaourts diminuent, en raison surtout de la production locale de yaourt. Les importations de

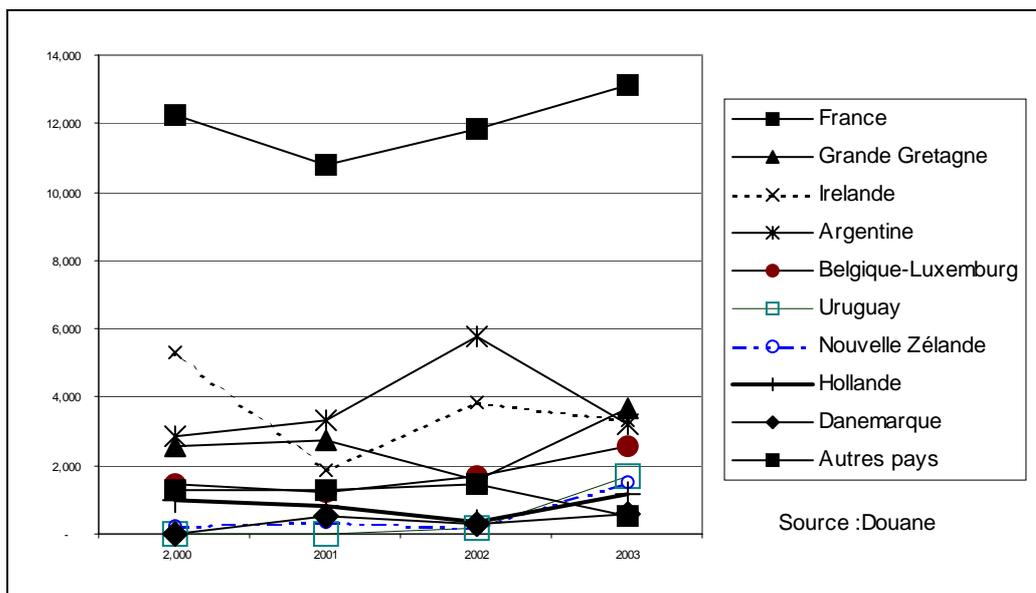
produits laitiers en 2000-2002 se composent de lait en poudre (75% de la valeur des importations), de fromages (10%), de lait liquide (8%) et de beurre (5%) (Figure 4).

Figure 4 : Composition des importations de produits laitiers (en valeur)



La France est le principal exportateur avec 42% du total des importations entre 2000 et 2003, soit 12 000 tonnes. En tout, l'Union Européenne contribue à hauteur de 79 % des importations de lait en poudre avec 7 pays parmi les 10 premiers fournisseurs (Duteurtre et al., 2004). Les importations de poudre de lait provenant de l'Argentine et de l'Uruguay ont augmenté de 12 % à 18 % entre 2000 et 2003. La contribution de ces deux pays de l'Amérique latine a atteint 5 000 tonnes en 2003 (Figure 5).

Figure 5 : Origine des importations de la poudre de lait



Le lait liquide provient à 90% de la France avec près de 4 500 tonnes par an (Figure 5). Les principales marques sont *Bridel* et *Président*.

Le marché du lait au Sénégal est très convoité. Beaucoup de pays tentent de le pénétrer, mais avec des succès très limités. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, de l'Espagne, de la Belgique, du Portugal, de l'Italie, de la République Sud Africaine, de la Tunisie et de la Thaïlande. L'Allemagne est le seul exportateur qui émerge valablement de cette compétition, passant de 0 à 5 % entre 2000 et 2003 (Duteurtre et al., 2004).

### **Des circuits longs de commercialisation des produits importés**

Le lait en poudre ainsi que les autres produits importés sont commercialisés à travers le circuit long des importateurs, grossistes, semi-grossistes, détaillants (Figure 6). Les industries qui procèdent à la reconstitution du lait en poudre pour la production de lait concentré, lait caillé, yaourts, etc. ou au reconditionnement (produits emballés) importent directement le lait en poudre et les produits empruntent ensuite le même circuit (Broutin et al., 2000).

En 1993, 54 importateurs avaient été recensés (El Ketrouchi, 1994) dont 20 ne commercialisaient que du lait en poudre en sacs dont le CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire). Parmi ces importateurs, on peut citer la coopérative nationale de transformation et de vente de produits laitiers, Nestlé, Saprolait, Satrec, Safaprime ou encore la coopérative Waoundé. Certains importateurs réexportent le lait vers le Mali, la Gambie et la Guinée. Moins de 10 % des importations de lait en poudre subissent une transformation industrielle, le reste est transformé par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les unités artisanales, et vendu au détail. Les principaux clients des importateurs sont les grandes surfaces, les grossistes et semi-grossistes, les hôtels et restaurants, quelques transformateurs et détaillants. La majorité des grossistes qui alimentent Dakar, sa banlieue et les autres régions du Sénégal en produits laitiers et autres produits alimentaires (riz, huile, détergents, ...) sont installés en centre ville. Les grossistes vendent à des demi-grossistes installés dans les marchés de Dakar et dans les régions, à des détaillants et des transformateurs. Environ la moitié des ventes de lait en poudre concerne Dakar, l'autre moitié part dans les régions. La distribution du lait concentré est assurée sur tout le territoire national par Nestlé. Les détaillants reconditionnent le lait en petits sachets noués (Broutin et al. 2000).

### **Un secteur dynamique de la transformation des produits laitiers importés**

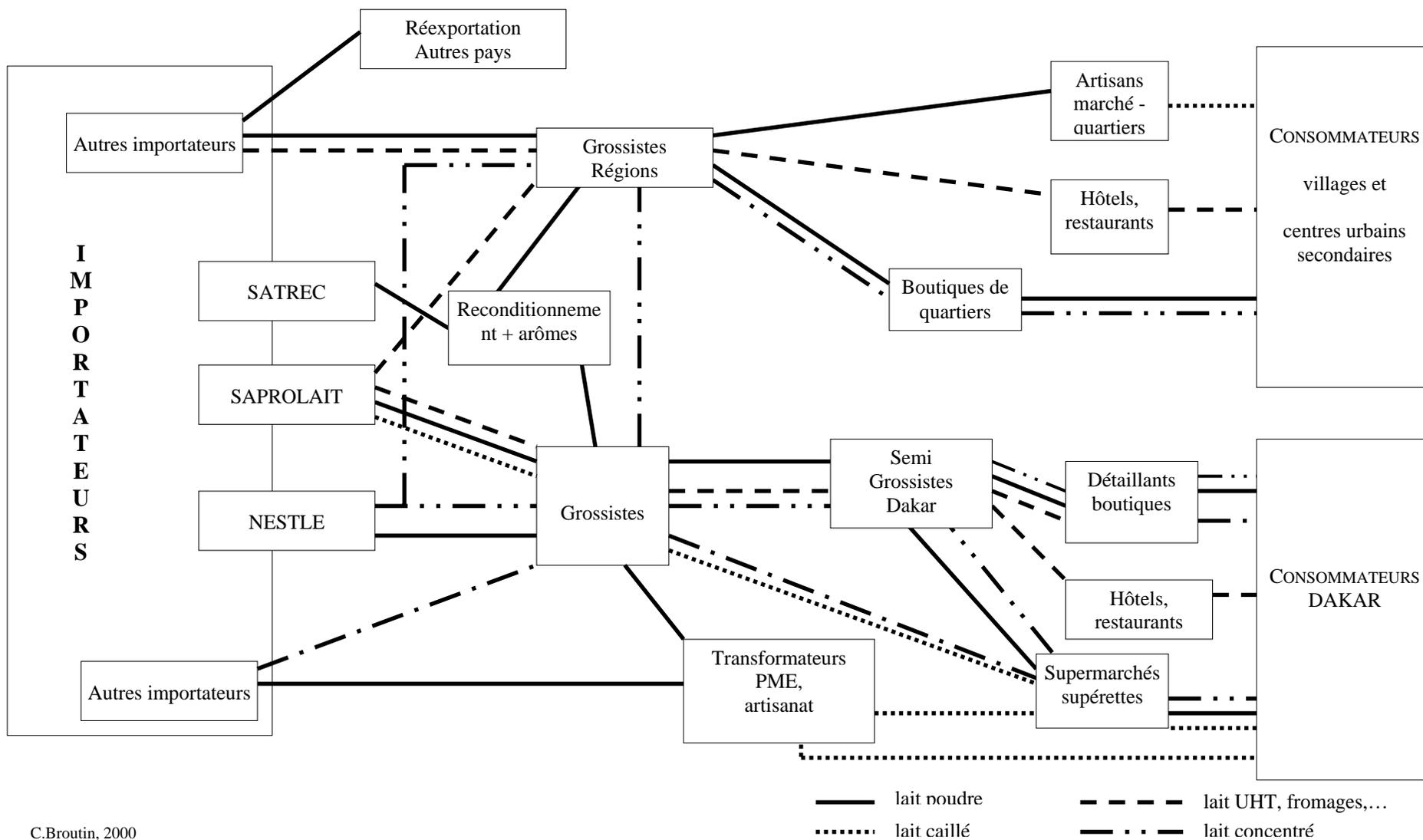
#### **■ La forte poussée de la transformation artisanale**

Les micro-entreprises artisanales se sont développées. Il s'agit d'activités individuelles de production de lait caillé, généralement exercées par des hommes. Ces transformateurs possèdent des places au niveau des marchés (boutiques en bois ou en dur) ou vendent leur produit, généralement le soir, dans la rue au niveau des quartiers. Ils produisent également sur commande pour les cérémonies familiales et religieuses. La majorité des transformateurs s'approvisionnent en lait en poudre auprès des importateurs et des grossistes. On note cependant que certains transformateurs sont des adhérents des coopératives laitières qui importent du lait en poudre.

La transformation se fait sur le lieu de ventes. Les transformateurs utilisent de grandes bassines en plastique et des petits batteurs artisanaux en bois pour battre et homogénéiser

le lait caillé. Pour accélérer la fermentation, ils utilisent fréquemment des comprimés « caille-lait » (de marque Brun) achetés dans les pharmacies ou chez des détaillants et ajoutent un peu de lait caillé de la veille.

**Figure 6 : Circuits des produits importés**



Les clients consomment sur place ou à domicile. Certaines vendeuses de *thiacry* et *fondé* (bouillies de mil) s'approvisionnent également auprès de ces vendeurs. D'autres préparent le lait caillé à leur domicile.

Il est très difficile d'estimer la quantité de lait en poudre qui transite par ce système informel, surtout développé à Dakar. En 1998, le nombre de petits transformateurs de lait en poudre avait été estimé à 15 000 (Gueye, 1998). La Fédération des éleveurs indépendants (coopérative qui importe du lait en poudre pour ces membres) affirmait en 1999 que le nombre de points de vente était passé de 100 à 30 après la dévaluation (consommation de 200 t/mois de lait en poudre) et l'augmentation des taxes (passage de 7 à 26 %) (Journal Pasteur-Agro, 1999).

Un problème majeur de ce système concerne la qualité des produits liée aux conditions d'hygiène de transformation et de vente (vente au soleil ou dans des kiosques en zinc, produits peu ou mal protégés, ...) et l'information aux consommateurs. Il est en effet très difficile de savoir quel type de lait est utilisé. Certains pensent notamment que les produits lactés, composé de lait en poudre écrémé et de graisses végétales, sont utilisés par ces entrepreneurs car son prix est plus bas sans que les consommateurs en soient informés. Cette activité semble rentable. Les bénéfices seraient relativement importants mais les risques d'invendus aussi. Les transformateurs de lait en poudre se plaignent de la forte hausse enregistrée après la dévaluation. La baisse du pouvoir d'achat des ménages dakarois a fortement réduit leurs marges et volumes d'activités. Depuis la dévaluation, ils payent des taxes beaucoup plus élevées que celles des transformateurs industriels (Broutin et al, 2000).

#### ■ Des petites unités artisanales

On voit apparaître à Dakar depuis 2 ou 3 ans des unités de transformation de lait reconstitué en lait caillé. La transformation reste artisanale et est proche de celle des artisans individuels. Bien que ces unités disposent d'un local de transformation et de vente et emballent les produits, les conditions d'hygiène de la transformation ne permettent pas d'assurer une meilleure qualité des produits. On peut citer dans cette catégorie le *GIE Saloum Sow 2000* créé récemment dans un quartier périphérique de la ville de Dakar (Parcelles assainies), l'entreprise *Khadim Gueye* et le *GIE Multiproduits* installé dans une cité d'un quartier un peu plus périphérique de Dakar (Dalifor). Le lait caillé est vendu en pot de 1 litre (650 F cfa), 1,25 litres (800 F cfa), 3 litres, 5,5 litres, 11 litres et 30 litres ; et en sachets de 1 litre (500 F cfa). La vente se fait sur place et à travers des points de vente tournants selon un planning très précis. La plaquette de présentation du GIE indique ainsi les points de vente et les horaires pour tous les jours de la semaine. Ainsi du mardi au vendredi, 4 points de vente (2 successivement le matin et idem l'après-midi) sont assurés tous les jours (devant des hôpitaux, des banques, des services de l'administration, l'Assemblée Nationale) et le week-end dans les marchés et les cités des quartiers (moyens et hauts revenus) (Broutin et al, 2000).

#### ■ Le développement récent de PME à Dakar

On note à Dakar l'apparition de petites entreprises : Noproayas, SIM, Milkoo, les Mamelles. Elles se distinguent des précédentes par le volume de production et des investissements plus élevés, des techniques de transformation plus modernes, des produits plus diversifiés avec des emballages de qualité (similaire à ceux de l'industrie), l'existence de marques pour les produits, un circuit de distribution organisé (vente dans les supermarchés, dans les supérettes, ...).

Les produits sont conditionnés dans des sachets de 1 litre, ½ litre, ¼ litre et 1/8 litre – microdose de lait aromatisé- et en pots de 750 g et 3 litres achetés localement. Ils sont

commercialisés dans les magasins des stations service, les supérettes, les supermarchés et les hôtels. Les petits conditionnements sont vendus essentiellement à travers les boutiques de quartier de Dakar. Une partie des produits est également vendue dans les villes secondaires (notamment à Touba). Certaines entreprises ont innové en proposant des yaourts (SIM, Milkoa) ou des produits laitiers mélangés à des céréales (*thiacry*, Mamelles Jaboot).

### ■ Les unités industrielles

Deux usines transforment et distribuent des produits laitiers au Sénégal: *Saprolait et Nestlé Sénégal* auxquelles s'ajoutent des unités de re-conditionnement de lait en poudre (*Satrec, Baralait*). Il existe également quelques producteurs de crèmes glacées (la Gondole, La Palmeraie, LGM- Le Glacier Moderne) mais leur production est très faible.

#### *Des unités de reconditionnement et d'aromatisation du lait en poudre*

La Satrec créée en 1993 avait comme objectif de mettre à disposition des consommateurs du lait de bonne qualité, dans un emballage adéquat (sachet en aluminium imprimé) et à un prix compétitif. La Satrec propose ainsi des sachets de lait en poudre enrichi en vitamines et en matières grasses (MG) d'origine végétale<sup>2</sup> de 22,5 g et 500 g (Marque Vitalait) et des sachets de lait en poudre aromatisé (banane, café, chocolat, fraise – marque Vitacafé, vitababane) de 40 g. La Satrec a procédé à une augmentation de son capital et a diversifié ses produits et étendu son réseau de distribution mais l'entreprise a eu du mal à se positionner à ses débuts en raison d'un manque de promotion et de la concurrence du lait en poudre re-conditionné en sachets noués vendus par les boutiquiers de quartier. Elle a su cependant profiter de la dévaluation pour créer sa clientèle en réduisant ces marges (non report sur le produit fini de la hausse du prix du produit primaire). D'autres sociétés, comme Baralait, ont été créées par la suite et les industries ont également adopté la vente en microdoses (Gloria).

#### *SAPROLAIT : une société ancienne qui a su aussi profiter de la dévaluation*

Saprolait a été créée en 1938 et se présente donc comme la doyenne de l'industrie laitière au Sénégal. La société compte près de 100 employés mais fonctionnerait en dessous de sa capacité de production. Elle assure la distribution des produits fabriqués et importés à l'aide de camions frigorifiques qui livrent en ville et à des clients qui se trouvent à 70 km autour de Dakar. Le lait en poudre importé sert à la fabrication de yaourt, qu'elle était la seule à produire localement depuis l'arrêt des activités de la SIPL en 1993 (depuis, des PME se sont mis sur ce créneau), de fromage frais et de crème fraîche et de lait caillé sucré et non sucré (marques *Niw, Banic*). La moitié de la production de yaourts est vendue dans les supermarchés, l'autre moitié à des semi-grossistes, hôtels et restaurants. Sa production en 1996 était de 1 000 tonnes de lait caillé et 1 000 tonnes de fromages frais et yaourts (Poste d'expansion économique, 97) en grande partie destinée au marché national (transformation d'environ 270 tonnes de lait en poudre). L'emballage des produits fabriqués est fait sur place, sauf pour le yaourt, pour lequel les pots sont importés de l'usine Saprolait d'Abidjan en Côte d'Ivoire (Broutin et al. 2000).

#### *NESTLE SENEGAL*

Installé depuis 1961 à Dakar, Nestlé exploite depuis 1973 une unité de fabrication de lait concentré sucré et non sucré à partir de la poudre de lait importée et d'huile de beurre. Une grande partie de la vente emprunte le circuit des grossistes et semi-grossistes alimentaires pour être ensuite vendue aux détaillants. En 1997 par exemple, le lait en poudre en vrac importé à 0% de MG (1 500 tonnes de lait en poudre/an) a servi à la fabrication de 5 000

---

<sup>2</sup> Ce produit avec adjonction de MG végétales ne devrait normalement pas être étiqueté « lait »

tonnes (Poste d'expansion économique, 97) du lait concentré sucré (Nestlé) et non sucré (Gloria). Le lait frais local collecté au niveau des élevages traditionnels de la région de Dahra était mélangé au lait en poudre jusqu'à la cession du réseau aux organisations professionnelles en 2003. Il représentait une part très faible de la production (450 000 litres en 1995, soit l'équivalent de 205 tonnes de lait concentré, de l'ordre de 5% de la production). Le marché du lait concentré est en régression en raison de la baisse du pouvoir d'achat et l'usine ne fonctionnerait qu'à 30 % de sa capacité. Nestlé a mis sur le marché en 2000 un aliment lacté, produit concentré à partir de lait en poudre additionné de matières grasses végétales, moins cher que le traditionnel lait concentré (Broutin et al. 2000).

## COUVERTURE DES BESOINS ET EVOLUTION DE LA DEMANDE

Cécile Broutin

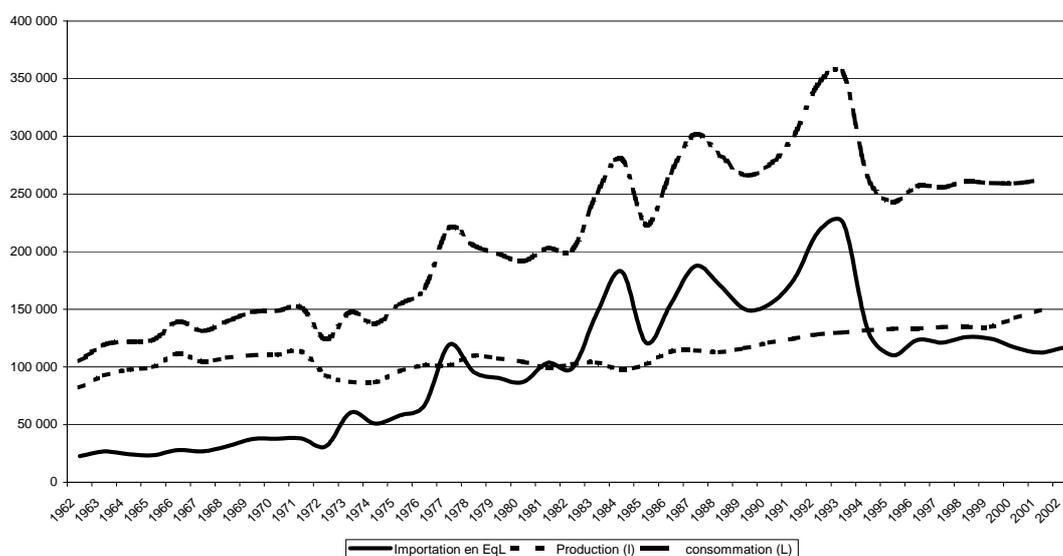
Les sources disponibles pour analyser le marché et la consommation nationale sont peu nombreuses et parfois contradictoires ou imprécises. On peut cependant appréhender la demande à travers l'analyse des importations, les données sur la production et les études partielles sur la consommation.

### Consommation du lait et des produits laitiers

#### Un niveau de consommation qui stagne

Les données mettent en évidence une hausse régulière et forte de la consommation des produits laitiers (importations + production locale) jusqu'en 1993 (de 105 000 t EqL en 1962 à 355 500 t EqL d'après la FAO et 352 357 t EqL d'après DPS en 1993). Le changement de parité du franc CFA en 1994 s'est traduit par une baisse brutale de la consommation (263 500 d'après FAO et 286 291 t EqL d'après la DPS en 1994) liée à une forte de réduction des importations. Les données de la FAO indiquent une stagnation des importations et donc de la consommation depuis 1996 autour de 260 000 EqL. Depuis la dévaluation, la contribution de la production locale serait donc légèrement supérieure à celle des importations en EqL.

**Figure 7:** Evolution des importations et de la production annuelle 1962-2002 (en t EqL)



Source : D'après données FAOstat

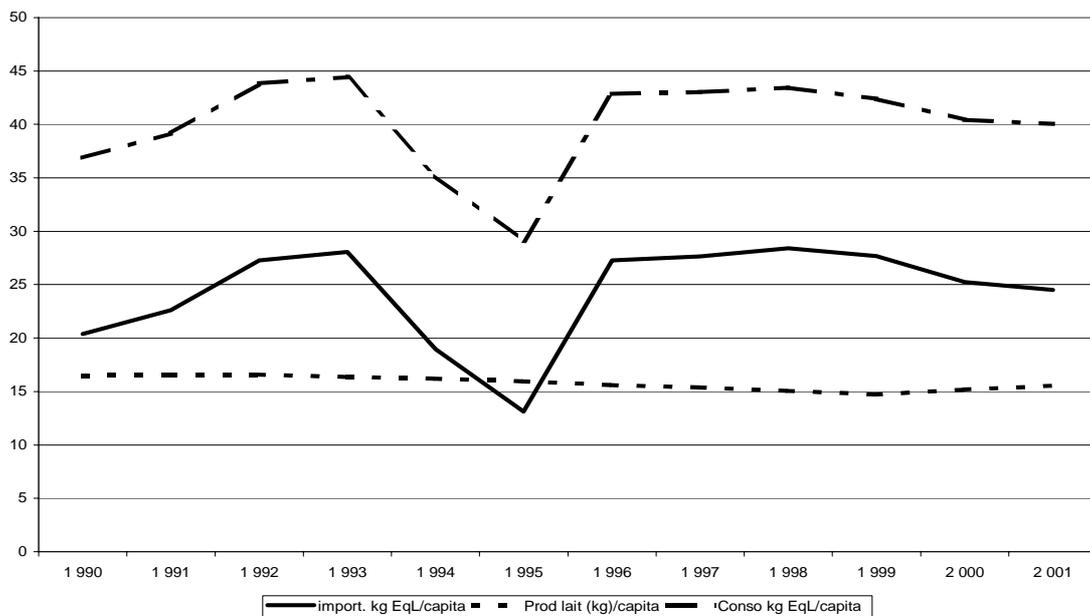
Les données fournies par la Direction de la Prévision et de la Statistique montrent au contraire une très forte progression des importations de 1996 jusqu'en 1999, puis une baisse durant quelques années pour atteindre en 2002 le volume d'importations de 1999 (autour de 250 000 t EqL). Le niveau de consommation serait actuellement de l'ordre de 400 000 t EqL par an.

Les importations couvrent donc une part importante de la demande (de l'ordre de 40% pour la FAO et de 62% pour la DPS en EqL). Le coût de ces importations était en 1993 de l'ordre de 60 millions de dollars US. Il est en 2002 de 33 millions de dollars US, soit de l'ordre de 18 milliards de francs CFA d'après les données FAO et de 31 milliards de F CFA d'après les données de la DPS.

Il convient de signaler que le lait en poudre écrémé avec ajout de matières grasses végétales qui ne peut prétendre à l'appellation « lait » n'apparaît pas dans les statistiques de la FAO. Il semble que ce produit moins cher que le lait en poudre ait fait son apparition sur le marché dakarois depuis quelques années (vente en vrac et utilisation par les entreprises) sans que cela ne soit généralement signalé aux consommateurs, hormis l'utilisation par Nestlé pour la production de « l'aliment lacté » concentré que l'emballage très proche du lait concentré ne permet pas toujours de distinguer de celui-ci (Broutin et al, 2000). Il est possible que les différences enregistrées entre les statistiques fournies par la FAO et celles de la DPS soient liées à la prise en compte du lait avec ajout de matières grasses végétales dans les données d'importations des produits laitiers.

Le lait en poudre représente une part importante des importations avec une légère baisse ces dernières années (environ 90 % des importations en EqL). Le volume de lait en poudre importé se situe actuellement autour de 28 000 tonnes/an et est donc un peu supérieur au volume importé juste avant le changement de parité du F CFA. Malgré un accroissement de la production et des importations ces dernières années, la consommation par habitant a tendance à baisser et se situe actuellement autour de 40 kg EqL/capita et par an<sup>3</sup> (Figure 8).

**Figure 8 :** Evolution de la consommation apparente de produits laitiers 1992-2001 (en kg EqL per capita)



Cette consommation individuelle de lait qui reste très faible était de 45 EqL/habitant en 1994. Elle a chuté à 29 kg EqL/capita/an entre 1995 et 1996 avant de se stabiliser autour de 40 kg EqL/capita/an depuis le début des années 2000. A titre de comparaison, la consommation française annuelle de lait liquide est de 74 kg par habitant en 2000 contre 159,4 kg/habitant (1999)<sup>4</sup> et 69 kg/habitant respectivement pour la Finlande (premier pays consommateur de lait liquide en Europe) et l'Italie (plus faible consommateur d'Europe). En Europe, la consommation de produits laitiers et margarine varie selon les pays entre 200 et 496 EqL/an/capita<sup>5</sup>, soit jusqu'à 10 fois plus qu'au Sénégal.

<sup>3</sup> Le volume de la production est cependant très difficile à évaluer et est souvent estimé.

<sup>4</sup> Sources CNIEL / Eurostat / F.I.L.

<sup>5</sup> Source Institut de l'élevage, France

### **Nature des produits consommés : lait en poudre et lait caillé**

L'offre de produits sur le marché est très diversifiée (Tableau 1) mais le niveau de consommation est très variable. Le lait en poudre est le principal produit importé en raison d'une forte consommation en milieu urbain au petit déjeuner. Il concurrence le lait concentré en raison de son bas prix et de son micro-conditionnement (20 g à 1 kg) rendant plus facile son utilisation par les couches les plus pauvres de la population (Ba Diao, 2003). Le lait en poudre est également utilisé pour la fabrication domestique de lait caillé et surtout par les industries et PME pour la production de lait caillé en sachets et en pots, de yaourt, de lait liquide aromatisé.

**Tableau 1: Les produits sur le marché sénégalais**

Produit	Caractéristiques <sup>6</sup>	Conditionnement et systèmes de vente
Lait cru	Lait entier ou écrémé, conservation quelques heures à température ambiante	Produit local, vendu en vrac en petites quantités sur des marchés proches des lieux de production
Lait pasteurisé ou lait frais	Lait ayant subi un traitement thermique (<85°C) conditionné en récipient clos, durée de conservation limitée à quelques jours à une température <5°C	Produit local, vendu en sachet dans les villes secondaires, présent sur le marché dakarois il y a quelques années (SOCA - Pack)
Lait stérilisé	Lait ayant subi un traitement thermique (> 100°C), longue durée de conservation à température ambiante, entier (au moins 35% MG, demi-écrémé entre 15 et 18 % de MG, écrémé < 3 % de MG)	Produit importé, vendu en pack ou en bouteille, dans les supermarchés, supérettes et dans les boutiques de quartier
Lait caillé naturel	Préparé avec du lait produit localement, concentration de la caséine par l'ajout de ferment naturel ou non	Produit naturel, vendu en sachet dans les villes secondaires, (en vrac (louche) ou dans des sachets noués à Dakar par des transformatrices individuelles
Lait caillé reconstitué artisanal	Préparé avec du lait en poudre importé, concentration de la caséine par coagulation enzymatique (présure) ou acides (ferment naturel ou non)	Produit local à partir de lait en poudre, vendu en vrac (louche) à Dakar dans les quartiers par des transformateurs individuels (produit artisanal)
Lait caillé reconstitué conditionné	Préparé avec du lait en poudre importé, concentration de la caséine par coagulation enzymatique (présure) ou acides (ferment naturel ou non)	Produit local à partir de lait en poudre, vendu en pot plastique, en sachets imprimés essentiellement à Dakar par des petites entreprises, des PME et des industries
Yaourt	Lait fermenté, 90 à 86% d'eau selon MG, avec ou sans sucre, arômes, fruits, ..., conservation à température <10°C, limité à 21 j	Produit local à partir de lait en poudre par une industrie (nature, sucré, "bulgare", aromatisé, aux fruits) et importé, produit de luxe surtout vendu dans les supermarchés et supérettes
Lait concentré	Lait partiellement déshydraté (22 à 26 % d'eau), sucré et non sucré, entier ou écrémé (7,5% MG minimum)	Produit importé et produit local fabriqué à partir de poudre de lait et un peu de lait local (Nestlé)
Produits d'imitation	Préparés à partir de lait ou de certains de ces constituants et de diverses denrées (MG) d'origine végétale	Produits importés : "lait en poudre" en sachet (Vitalait), "produit concentré" en boîte (Nestlé)
Huile de beurre	Produit obtenu par écrémage et barattage, liquide, faible teneur en eau, + de MG que le beurre, fermenté	Produit artisanal (diwu nior) à partir de lait naturel, vendu dans les marchés en vrac
Beurre artisanal	Obtenu par barattage de la MG, 82 % MG, 16 % d'eau	Produit local à partir de lait naturel, vendu en boulettes dans les marchés
Beurre industriel	Obtenu par barattage, 82 % MG, 16 % d'eau	Produit importé, vendu en plaquette de 200 g dans supérettes, supermarché, vendu au détail dans les boutiques
Fromage	Préparé avec du lait frais, concentration de la caséine par coagulation enzymatique (présure) ou acides (ferment naturel ou non), déshydratation (égouttage), affinage, séchage	Produit local à partir de lait naturel en faible quantité (vache - Sédhiou, Linguère, Chèvre - région Dakar et Mbour) et produit importé (emballé ou à la coupe)
Lait en poudre	Lait déshydraté (4 à 5 % d'eau), avec éventuellement sucre et arômes additifs divers. Lait entier 26 à 40 % MG ; Demi-écrémé 1,5 à 26 % MG	Vendu en vrac, en sachet (reconditionné avec ou sans arôme et sucre, différents volumes, y compris microdoses), importé en pots métalliques
Crème	Produit obtenu par concentration de la matière grasse, cru, pasteurisé ou stérilisé - 12 à 30 % MG	Produit local par une industrie, produit importé en pot (produit frais) ou en pack (liquide UHT)
Crèmes glacées:	Obtenus par congélation d'un mélange pasteurisé de lait, crème, sucre, fruits ou jus de fruits ou arômes naturels, stabilisateurs et colorants. MG 5 à 7%	Produit local et produit importé

<sup>6</sup> Définition des produits, FAO, *Le lait et les produits laitiers dans la nutrition humaine*, op. cit

Source : **Broutin et al., 2000**

La part des produits laitiers dans les dépenses alimentaires était en 1994-95, juste après la dévaluation de 3,3 % au niveau national. Le lait caillé et le lait en poudre font ensemble 89,9% du poste «lait». Ils atteignent chacun 38,7% et 51,2% respectivement. Ils sont suivis du lait concentré non sucré avec 7,8%. Les autres produits (lait stérilisé, beurre,...) pèsent chacun moins de 2% (DPS, ESAM, 1995).

Le lait caillé, avec un marché estimé entre 9 000.000 à 13500 000 litres/an (TDC, 2000 ), constitue le deuxième poste de consommation des produits laitiers au Sénégal, après le lait en poudre consommé en l'état. La consommation du lait caillé aurait tendance à croître avec le recours croissant à la restauration de rue pour le repas du soir. Ce produit traditionnel est largement utilisé par toutes les couches de la population. Sucré, il accompagne la consommation de bouillies lors des cérémonies familiales (Ba Diaio, 2003).

On note une forte progression des importations de lait liquide (UHT), liée essentiellement à une consommation urbaine croissante de ce produit, notamment à Dakar. Par contre les importations, et donc la consommation de beurre baissent, malgré des campagnes publicitaires, au profit notamment de matières grasses végétales importées.

## **Déterminants de la consommation, facteurs de variation et d'évolution**

### **Des niveaux de consommation et de dépenses différents en milieu urbain et en milieu rural**

L'autoconsommation est estimée au moins à 50 % la production nationale. Elle se fait sous forme de lait cru, de lait caillé et d'huile de beurre mais la consommation de lait en milieu rural reste faible (0,5l/jour/famille, soit moins de 20 l/personne : Metzger et al., 1995). Les ménages ruraux consomment également des produits importés (lait en poudre, lait concentré) qui grâce aux circuits de distribution mis en place par les commerçants, sont < disponibles dans presque tous les villages du Sénégal où ils commencent à entrer dans les habitudes alimentaires des ruraux, parfois par identification à la modernité. Cependant, une partie de cette consommation pourrait être substituée par des produits locaux si la production s'améliorait, notamment pendant la période sèche où elle est particulièrement faible. Il est fort probable qu'à moyen terme, la demande rurale continuera d'être satisfaite principalement à partir de l'élevage extensif (Broutin et al, 2000), en raison du faible pouvoir d'achat des ruraux et leur attachement au goût du lait frais. Les dépenses pour les produits laitiers sont d'ailleurs très faibles en milieu rural. L'enquête sénégalaise sur les dépenses menée auprès des ménages (DPS, ESAM, 1995) montrait en 1994-95 que la part des produits laitiers dans les dépenses alimentaires était de seulement 0,8 à 0,9% en milieu rural à l'exception de la région de Dakar où elle atteint 2,8%<sup>7</sup> contre 3,3 % au niveau national et autour de 4 % dans les centres urbains (4,4% à Dakar, 4,3% à Thies et 4,1 à Tambacounda sauf à Kolda où elle n'est que de 2,2%).

La nature des produits varie également selon les centres urbains, selon leur taille et leur localisation notamment la proximité de bassins de production laitière (Broutin et al., 2002). A Dakar par exemple, pratiquement tous les ménages consomment du lait en poudre (98 %) et une grande majorité tous les jours (93%). Ce produit est donc complètement entré dans les habitudes alimentaires des dakarois, en particulier au petit déjeuner. Si la consommation est également très répandue à Kolda, les consommateurs réguliers sont moins nombreux (93% des personnes enquêtées consomment du lait en

---

<sup>7</sup> Milieu rural renvoie aux communautés rurales qui dans la Région de Dakar sont peu nombreuses et très proches du milieu urbain avec sans doute des différences moins importantes entre urbain et rural que dans les autres régions.

poudre mais seulement 38% tous les jours). Le lait en poudre est consommé surtout dans le café/kinkéliba (81%) pour le petit déjeuner (78%). Il est aussi utilisé dans la préparation des plats à base de lait : le *fondé* (49%), le *sombi/gossi* (39%) et le couscous *lathieri* (26%).

Le lait caillé est le deuxième produit consommé à Dakar (90 % au moins une fois par semaine avec une nette percée au niveau du dîner). Sa consommation varie peu au cours de l'année et est essentiellement associée à celle des produits roulés à base de céréales locales (*fondé*, *lakh*, *thiakry*, couscous). Par ailleurs, plus de 20% des consommateurs enquêtés, l'utilisent pour différents types boissons (*tufam*, *ndiar*, boisson nature...). Le marché semble peu segmenté (différents types de lait caillé consommés par toutes les couches et classes d'âge, ...). Les enquêtes montrent que 78% des personnes consomment du lait caillé du boutiquier de quartier (lait caillé en poudre reconstitué vendu en vrac), 64% du lait caillé emballé dans des sachets thermosoudés (généralement à base de lait en poudre) et 62% du lait caillé fait à partir du lait frais de vache. L'attrait du produit emballé est confirmé ainsi que l'image positive du lait naturel qui est consommé, souvent en petites quantités, par 2/3 des ménages, malgré son prix élevé. Les personnes enquêtées souhaitent en consommer davantage mais sans accepter pour autant un prix supérieur au lait caillé fabriqué à partir de lait en poudre.

Si les consommateurs de lait caillé sont aussi nombreux à Kolda, le rythme de consommation est plus élevé. Le lait caillé des unités artisanales est le plus fréquemment cité (74%). On note également l'importance de la consommation de lait caillé artisanal à base de lait en poudre (63 %). Cette forte consommation de produits locaux est liée, à la fois, à la proximité des élevages laitiers, à l'offre locale de produits artisanaux sur les marchés, et des produits emballés proposés par des petites unités de transformation et aux habitudes alimentaires. En effet, 3/4 de la population de Kolda sont de l'ethnie Peul, traditionnellement grande consommatrice de lait.. Ceci explique qu'une grande partie des personnes enquêtées consomment du lait frais (88 %) avec des fluctuations importantes dans l'année en fonction de l'offre. A Dakar cette consommation de lait liquide et de boisson est en progression et concerne principalement le lait UHT importé, l'offre de lait frais et/ou pasteurisé étant très faible, Ce qui explique le recours beaucoup plus important des ménages dakarois aux produits à base de lait en poudre avec une très faible variation saisonnière de la consommation. D'une manière générale, la demande en produits importés est essentiellement urbaine et concerne surtout Dakar bien que les populations demeurent très attachés au lait caillé « naturel ».

En ce qui concerne le yaourt, il est connu par plus de 80% des ménages interrogés à Dakar et consommé par 50 % des prospects. Il est essentiellement consommé au "ndiagonal" après-midi (54%), matinée (24%), soirée (24%) et petit déjeuner (22%) sous forme de dessert ou boisson. Plus de 90% des consommateurs désirent consommer davantage ce produit. Cependant, ces derniers affirment ne pas réaliser ce désir du fait de la cherté (84%) et de la non-disponibilité (10%) du produit sur le marché. Le marché de consommation du yaourt provient en grande majorité du département Dakar (60%). Les consommateurs sont essentiellement des personnes âgées de 35 à 44 ans (+40%) et dont la taille du ménage varie entre 5 à 10 personnes (+60%). La consommation de yaourt et de fromage est très faible à Kolda en raison de leur prix élevé et de l'offre très faible (une marque de yaourt – Saprolait et de la vache qui rit).

La consommation du fromage, n'est pas très ancrée dans les habitudes alimentaires des Sénégalais. A Dakar par exemple, 55 % des ménages interrogés disent en consommer. Cependant, cette consommation se limite essentiellement au fromage fondu (au petit déjeuner sur du pain – 90 %) et de gruyère, de manière occasionnelle (notamment pendant le Ramadan).

## Revenu, pouvoir d'achat et prix des produits

Le niveau de revenu constitue l'obstacle majeur à un accès régulier et important au lait et produits laitiers (Metzger, 1995). En milieu rural l'achat de produits laitiers est limité, comme signalé plus haut. Cette influence des revenus a donc surtout étudié et concerne ne priorité le milieu urbain. A Dakar par exemple, le litre de lait frais qui coûte en moyenne 500 F CFA peut représenter facilement 30 à 50 % du salaire journalier d'un ouvrier ce qui constitue un obstacle majeur à l'accès au produit. De la même manière, El Ketrouchi (1994) a montré que les ménages des quartiers relativement aisés (Sacré Cœur 3) consomme 2,2 fois plus de produits laitiers et dépensent 3,6 fois plus que ceux habitant les quartiers plus modestes (Grand Yoff). Même si ces données sont anciennes<sup>8</sup> et si le changement de parité et la baisse du pouvoir d'achat qui a suivi a fortement modifié les habitudes alimentaires, on peut penser que le constat d'une augmentation et une diversification de la consommation quand les revenus augmentent est toujours valable. Globalement donc, le pouvoir d'achat des ménages influence le niveau de consommation général des produits laitiers mais également leur nature (diversité des produits consommés). De la même manière, le niveau de prix influe également le niveau de consommation. En 2000 par exemple, un litre de lait reconstitué coûte 250 F CFA en EqL, soit deux fois moins que le litre de lait frais (Tableau 2).

**Tableau 2 : Prix à la consommation des principaux produits laitiers à Dakar**

Produit	Marque/Unité	Prix en F CFA			Hausse en %		Prix F CFA en EqL		
		1993	1994	2000	93-94	94-00	CC	1 994	2000
Lait UHT	Litre	364	623	680	71	9	1	623	680
Lait poudre	Nido - boîte - 900 g	1 479	2 517	3 190	70	27	7,6	368	466
Lait poudre	Nido - boîte - 400 g		1 231	1 570		28	7,6	405	516
Lait poudre	Nido - boîte - 2,5 kg		6171	7990		29	7,6	325	421
Lait poudre	Vrac - kg	760	1335	1895	76	42	7,6	176	249
Lait concentré	Sucré - 397 g	261	417	588	60	41	2,2	477	673
Beurre	200g	321	603	673	88	12	6,6	457	509
Yaourt	Saprolait - pot	145	247	215	70	-13			
Lait caillé sachet (base lait poudre)	Industrie et PME								700 à 900
Lait caillé vrac (base lait poudre)	Vendeur de rue								400 à 500 F
Lait caillé (local)	Soca - 1 litre - Tetrapack	365	550		51				
Lait cru (local)	Litre - vrac	250-300	350-400	500	36	33	1	375	500
Lait caillé (local)									600 à 700 F
Lait cru brousse	Litre - vrac	100-150	150-200	150-200	40	0	1	175	175

CC : coefficient de conversion - Source : 93 - 94 - Etude Gret/Direl/Enea, 2000 - Gret

Source : Broutin et al. (2000)

<sup>8</sup> L'étude de El Ketrouchi a été réalisée en 1992 dans quatre quartiers de Dakar ayant des caractéristiques socio-économiques différentes.

L'évolution des prix depuis la dévaluation a sans aucun doute induit une évolution de la consommation. La comparaison de l'évolution des prix en EqL des principaux produits sur le marché dakarois montre que le lait en poudre demeure le produit le moins cher en 1994 comme en 2000. La différence en EqL entre le prix du lait concentré sucré et le lait en poudre en vrac a augmenté, ce qui pourrait expliquer la baisse de consommation du lait concentré. Le lait UHT et le beurre sont des produits de luxe mais le prix du lait UHT a subi des hausses plus faibles que le beurre. Cette évolution pourrait là aussi expliquer la baisse de consommation du beurre. On note également que la différence entre le prix du lait cru et celui du lait UHT ainsi que celle entre le lait en poudre et le lait UHT diminue, ce qui pourrait expliquer la hausse des importations liée à une demande croissante en lait UHT qui a regagné en compétitivité.

### **Variations saisonnières**

La consommation est affectée par les variations saisonnières (plus forte consommation de produits laitiers en milieu urbain durant la période de chaleur et en milieu rural durant la période de forte production). L'étude de la consommation des produits laitiers le confirme puisqu'un quart des personnes interrogées signalent une plus faible consommation de produits laitiers durant la période de janvier à avril (Broutin et al, 2002). Il y a sans doute également par des variations de consommation au cours du mois pour les ménages les plus pauvres qui font leurs achats tous les jours et qui ont généralement des difficultés financières à partir de la moitié du mois lorsque la paie des membres salariés de la famille est consommée. Cette évolution des achats dans le mois a été confirmée lors d'interviews de transformateurs et de vendeurs de lait en poudre. Ces variations ont été observées pour de nombreux produits alimentaires à Dakar (Broutin et al, 2000).

Enfin le ramadan (jeun musulman) est également une période de plus forte consommation de lait sous forme de lait caillé notamment pour accompagner la bouillie de mil et d'autres produits de « luxe » comme le gruyère et le beurre. Cependant, cet achat durant le ramadan de produits peu consommés par la famille dans l'année est une pratique de moins en moins fréquente, du fait de la baisse du pouvoir d'achat et se limite de plus en plus aux familles les plus aisées (Broutin et al, 2000).

### **Habitudes de consommation : facteurs socio-culturels**

Le lait caillé demeure le produit le plus consommé et sa consommation aurait tendance à augmenter avec le recours croissant à la restauration de rue pour le repas du soir à Dakar (achat de bouillie et de lait caillé pour une consommation familiale ou individuelle). Les fromages, yaourts et crème fraîche demeurent des produits peu consommés par les Sénégalais, notamment depuis la dévaluation. Seuls le gruyère et le fromage fondu ont fait une timide entrée dans les habitudes alimentaires. L'essentiel du marché de ces produits est donc constitué des étrangers (surtout Européens) vivant au Sénégal et des hôtels et restaurants (fréquentés par les touristes, surtout européens). Etant donné le niveau de prix très élevé des produits importés (transport réfrigéré par avion), les produits locaux, fromages de vache, chèvre et yaourts) pourraient trouver des débouchés dans cette niche de marché (Broutin et al, 2000).

La faible consommation du lait caillé naturel à Dakar est sans doute liée à son prix et au faible volume de l'offre. Elle pourrait cependant être plus importante dans les ménages à revenus moyens et élevés qui se soucient davantage de la valeur nutritionnelle du produit (plus informés et plus sensibilisés) et sont prêts pour cela à payer plus cher le produit. Pour les mêmes raisons, ces consommateurs sont également plus sensibles au problème de qualité. La demande en produits traditionnels (lait caillé) mieux présentés (emballés,

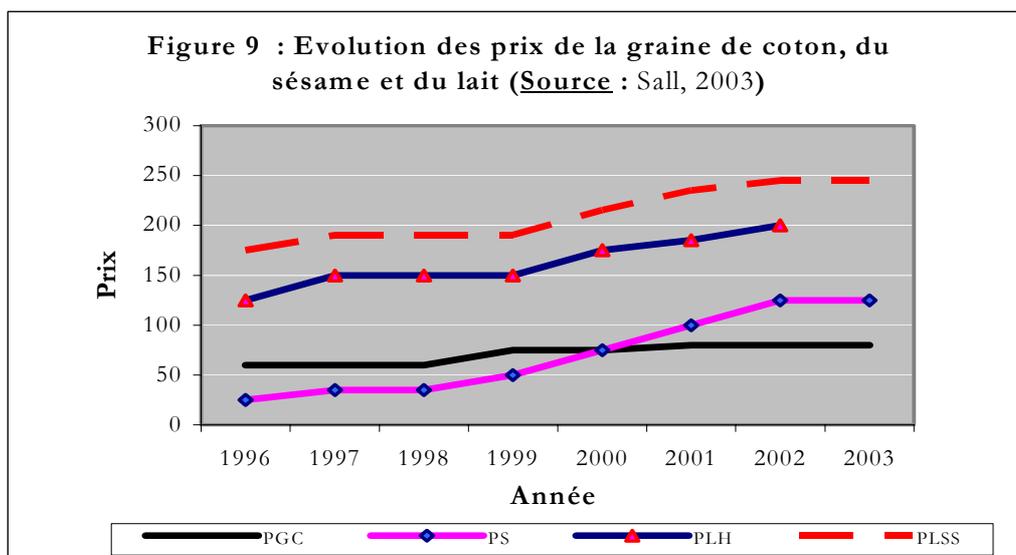
étiquetés), rassurant ces consommateurs urbains semblent également augmenter. Ces produits en microdoses, aromatisés font une percée dans les quartiers populaires. Dans les villes secondaires, il existe également un marché pour le lait caillé naturel en raison du prix plus accessible qu'à Dakar (200 à 250 F CFA/litre contre 500 F CFA/litre à Dakar) et d'un attachement sans doute plus fort des habitants à ce produit.

## Coûts de production et prix des produits laitiers locaux

Les filières laitières locales sont caractérisées par une très forte saisonnalité de l'offre qui se répercute sur les coûts de production et d'accès aux marchés ainsi que les prix des produits à la consommation.

Durant la saison des pluies, la production est abondante. Les flux de lait proviennent des élevages extensifs où les coûts de production sont amoindris car ne concernent que la main d'œuvre du berger pour le gardiennage du troupeau toute la durée de la saison des pluies. La rémunération du berger est très variable d'un système à un autre. Dans les systèmes agropastoraux du sud du Sénégal, il est payé 500 à 1000 F CFA/tête/mois, soit rémunéré en nature en bénéficiant de la totalité de la traite d'un jour de la semaine (Dieye et *al.*, 2002). Le même système est décrit par Faye (1993) dans le bassin arachidier. Le recours à la main d'œuvre familiale est également très fréquent durant cette période. Les marges obtenues sont plus importantes, mais la principale contrainte est liée aux difficultés d'accès aux marchés notamment pour les producteurs des zones enclavées. Selon les moyens de transport utilisés, les coûts varient de 10 F CFA à Kolda où les bidons en plastique et les vélo sont utilisés (Dieye et *al.*, 2003) à près de 135 F CFA au niveau de la zone de collecte de Nestlé où le lait est réfrigéré et transporté par un camion citerne (Wal Fadji, 2003).

Durant la saison sèche, le lait produit provient des systèmes semi-intensifs et intensifs. La production laitière nécessite l'utilisation importante d'intrants alimentaires qui constituent ainsi les principaux coûts. A cela s'ajoute le coût du transport du lait dans le cas de la vente du lait en ville. Dans le cas des systèmes périurbains de Kolda où la supplémentation est pratiquée pour maintenir la production, le coût de l'alimentation constitue ainsi 70 à 80 % des coûts totaux (Dieye et *al.*, 2003). Les augmentations de prix liées aux coûts des intrants alimentaires sont répercutées sur les prix du lait très variables suivant les années (Figure 9).



De 1996 à 2002, le prix du litre de lait en saison des pluies est passé de 125 F CFA à 200 F CFA et de 150 F CFA à 245 F CFA en saison sèche, soit des augmentations respectives de 60% et 63% (Dieye, 2002). Cette hausse est concomitante à celle de la graine de coton qui a augmenté de 33,3% et du tourteau de sésame de 400% (Sall, 2003). La disponibilité et le coût de l'alimentation constituent donc des facteurs déterminants des performances des filières laitières intensives.

Au niveau des fermes laitières intensives des régions de Dakar et Thiès, les données rapportées par Sery (2003) montrent que 65% des recettes journalières de la vente du lait sont destinées aux dépenses d'alimentation. L'alimentation représente 98.2 % des coûts (Diakhoumpa, 2003) dans le cas des élevages utilisant les produits de croisement pour la production de lait. Les marges obtenues sont très faibles dans ces filières intensives. En analysant la rentabilité de l'insémination artificielle, Diakhoumpa (2003) montre que l'augmentation de la production laitière représente un bénéfice additionnel de 840 672 F CFA et un gain net de 35 F CFA par litre de lait. D'où les stratégies de diversification en associant la production laitière à d'autres spéculations pour amoindrir les coûts mais également l'écoulement de majeure partie de la production au niveau des marchés urbains avec des prix de vente élevés en moyenne de 450 F CFA à la production et variant de 300 F CFA à 600 F CFA le litre F CFA pour le lait frais, tandis que le prix de vente du lait caillé tourne autour de 600 à 700 F CFA le litre.

La transformation du lait frais en lait caillé sucré, lait pasteurisé, yaourt, fromages et huile de beurre permet de mieux valoriser le lait frais et d'élargir le marché de consommation. A la transformation, les coûts très variables sont relatifs à la main d'œuvre, au sucre, aux arômes, à l'énergie, à l'eau, aux emballages et à la distribution des produits. Les coûts de transformation s'élèvent respectivement de 100 à 200 F CFA pour le circuit informel de la zone périurbaine de Dakar, 200 à 250 pour le système semi intensif de Kolda et 520 F CFA pour le dispositif de Nestlé (Ba Diao, 2003). F CFA F CFA

En se rapportant aux types de produits, les données de diverses auteurs rapportent des coûts de transformation variant de 73 F CFA pour le lait pasteurisé à 520 F CFA pour les fromages (Tableau 3).

**Tableau 3 : Prix du de lait à la production et coûts de transformation de quelques produits**

F CFA/litre	Nestlé** : Transformation industrielle * (Laits concentrés)	Sédhiou : Fromagerie* (Fromages italiens)	Kolda : Mini laiteries ***		
			Lait fermenté sucré	Lait pasteurisé	Huile de beurre
Prix achat litre de lait	137	157.5	233.6	233.6	349
Coûts de transformation	520	197.7	140	73	90

**Sources** : \*Diao (2003) ; \*\*Diao et al. (2003) ; \*\*\*Dieye et al. (2003)

Les marges les plus importantes sont obtenues avec le lait caillé qui est un produit de grande consommation et avec l'huile de beurre vendue en moyenne à 1500 F CFA le litre au niveau des marchés urbains.

### Coûts et prix des produits laitiers importés

Les produits laitiers importés au Sénégal font l'objet de taxation aux frontières. Le nouveau barème tarifaire est régi par l'entrée en vigueur des politiques d'intégration économique au niveau des zones UEMOA et CDEAO. Ces politiques qui déterminent aujourd'hui la structure des prix des produits importés seront examinées plus loin. Dans cette section, nous focaliserons notre attention sur la structure et l'évolution des prix des produits laitiers notamment le lait en poudre (Tableau 4).

**Tableau 4 : Structure et évolution du prix du lait en poudre**

Structure	1986	1988	1992	2000**	
				Importateurs ordinaires	Importateurs transformateurs
Prix CAF en F CFA (Valeur en %)	224 (83.8)	404 (91.8)	532	1147 (79.4)	1147 (95.3)
Mercuriale en F CFA*	60	60	60	-	-
Taux de taxation (%)	72	60	23	26	5
Montant des principales taxes en F CFA (Valeur en %)	43.2 (16.2)	36 (8.2)	13.8 (2.5)	298 (20.6)	57.3 (4.7)
Prix final du kg en F CFA	267.2	440	545.8	1445	1204

\* Les valeurs mercuriales ont été supprimées en 1994 par la taxe sur la valeur CAF appliquée en 2000  
\*\*

**Sources** : El Ketrouci (1993) et Direction des Douanes (2002) rapportés par Mounkala (2002).

En dépit d'une hausse du prix (en EqL) de 42 % entre 1994 et 2000 (Broutin et al, 2000), la poudre de lait demeure le produit le moins cher au niveau du marché. D'où la forte demande poudre de lait utilisée comme matière première par l'industrie locale et le secteur informel de la transformation. Le prix du lait en poudre reconditionné par les industries qui est de 400 F CFA l'EqL est deux fois moins cher que les laits UHT, stérilisé et caillé et trois fois moins cher que le lait stérilisé aromatisé. De même, le lait en poudre reconditionné en microdoses coûte moins cher que le lait en poudre entier, ré-engraissé ou aromatisé commercialisé par les industries de transformation et de re-conditionnement du Sénégal (Mounkala, 2002).

## **POLITIQUES, INSTITUTIONS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES LAITIERES**

---

**Papa Nuhine DIEYE, Cheikh LY**

### **L'environnement institutionnel du secteur laitier**

L'environnement institutionnel des filières laitières locales est constitué par divers acteurs qui peuvent être regroupés en quatre grands groupes : le secteur public, les ONG, les OP et le secteur privé. Les types d'action ainsi que les stratégies d'intervention sont très diversifiés.

Le secteur public intervient dans le cadre des filières laitières locales à travers les administrations décentralisées, les projets et programmes de développement, les sociétés et établissements para-publics. L'intervention du secteur public peut être sériée en services directs et indirects en se basant sur la nature des actions.

Les services indirects sont relatifs aux actions transversales intéressant toutes les filières. Elles ont également trait aux orientations politiques, aux aspects réglementaires, institutionnels et organisationnels, aux stratégies de financement du sous secteur.

Sur le plan réglementaire, l'intervention du secteur public porte notamment sur l'élaboration des lois et les différentes normes. Parmi les dispositifs réglementaires intéressant les filières laitières locales, on peut citer les différentes dispositions sur l'hygiène et le contrôle sanitaire du lait et les produits laitiers, la loi sur l'amélioration génétique et plus récemment la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale dont une disposition porte exclusivement sur l'élaboration d'un programme national de développement de l'élevage.

Les stratégies de financement des filières laitières sont mises en œuvre en partie dans le cadre du programme agricole. Les interventions portent sur les opérations de sauvegarde du bétail (OSB) par les subventions de l'aliment bétail, sur la santé animale par la vaccination et le suivi épidémiologique mais aussi sur l'amélioration génétique à travers le programme d'insémination artificielle. Ces interventions se font à travers les structures étatiques et privées : inspections des services vétérinaires dans le cadre de l'OSB, différents projets comme le PACE et le PAPEL, vétérinaires privés dans le cadre de la délégation du mandat sanitaire notamment la vaccination, d'ONG et de bureaux d'études dans le cadre du renforcement des capacités mais également la mise en place de crédits.

Sur le plan institutionnel, le secteur public a accompagné la structuration des producteurs avec la création des maisons des éleveurs (MDE) au niveau des différentes régions ainsi que le Directoire National des Femmes en Elevage (DINFEL) et ses démembrements, notamment les 11 Directoires Régionaux des Femmes en Elevage (DIRFEL).

Les services directs concernent les interventions entreprises par le secteur public et qui sont spécifiques aux filières locales. L'amélioration génétique est le service le plus important entrepris par les pouvoirs publics. Les premières actions ont été entreprises à la fin des années 70 dans le cadre de programmes de recherche et de vulgarisation de différentes races laitières dans la zone des Niayes. Les actions récentes concernent i) le programme d'insémination artificielle initié par le Projet d'Appui à l'Elevage (PAPEL) dans le bassin arachidier à partir de 1995, ii) le PRODAM dans la zone de Matam en 1996, iii) le programme national d'insémination artificielle mise en œuvre par la Direction de l'Elevage dans toutes les régions et qui s'inscrit dans le cadre du programme agricole à partir de l'année 2000, iv) les dons de génisses et de géniteurs aux organisations d'éleveurs

en 2004.

Aussi, dans le cadre de la deuxième phase du PAPEL, un centre d'amélioration génétique va-t-il être mis en place au niveau du CRZ de Dahra. Les objectifs affichés portent sur l'augmentation de la production laitière nationale et la réduction de la facture des importations. Cependant, les actions entreprises sont difficiles à évaluer du fait de l'absence de programme et de stratégie nationale clairs concernant l'amélioration génétique tant du point de vue des schémas de sélection, les races à utiliser, la gestion des produits croisés.

Le secteur public accompagne également les dynamiques locales de développement des filières laitières. Les initiatives récentes concernent des activités de recherche-développement dans le cadre des financements du Fonds National de la Recherche Agricole et Agro-alimentaire (FNRAA) et le Programme Concerté de Recherche-Développement (PROCORDEL). Les actions entreprises portent sur la génération d'informations sur la qualité des produits laitiers, les niveaux de production des méteils et les contraintes sanitaires, l'amélioration des conditions d'élevage par l'introduction des cultures fourragères.

L'intervention des OP dans le développement des filières est une nouvelle donnée. Les premières initiatives datent du début des années 1990. Elles s'inscrivaient dans le cadre d'actions de développement local incluant l'élevage et plus spécifiquement la production laitière. Elles ont concerné la zone sylvo-pastorale avec la FBAJ en 1992 et l'ADYD en 1995. Les interventions les plus importantes sont récentes et ont débuté pour la plupart après 2000. Elles concernent la création d'organisations faîtières au niveau de la filière comme la Fédération des Eleveurs Indépendants et des Transformateurs Laitiers du Sénégal (FEITLS) et la Fédération Nationale des Acteurs de la Filière Laitière Locale du Sénégal (FENAFILS). Ces organisations avec la DINFEL interviennent dans la promotion de la filière, l'intermédiation pour la recherche de financement, mais également dans la recherche de débouchés pour les produits à travers la contractualisation avec les producteurs. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les initiatives développées par la DINFEL en contractualisant avec l'UPPRAL pour l'écoulement du lait à Dakar.

Les services destinés aux filières laitières sont caractérisés par leur grande diversité mais ils sont également étroitement liés à des dynamiques localisées. Les actions du service public sont surtout limitées par leur caractère sectoriel avec une très forte orientation des interventions sur l'amont des filières, et plus particulièrement sur les aspects techniques : insémination artificielle, cultures fourragères. L'intervention des OP dans l'offre de services dans les filières laitières locales est limitée par leur absence d'autonomie financière. Malgré le nombre de membres affichés, la mobilisation des capitaux propres est très faible.

## **Les politiques et stratégies dans le secteur laitier**

Les politiques et stratégies dans le secteur laitier sont étroitement liées aux politiques d'élevage mises en œuvre depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Si au niveau de l'administration des colonies de l'Afrique Occidentale Française (AOF), les politiques d'élevage n'accordaient pas une grande place au secteur laitier, ce n'est pas le cas durant la période post coloniale. De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre mais elles sont caractérisées pour la majorité par leur caractère sectoriel. La dévaluation du F CFA en 1994 marque cependant une nouvelle étape dans les stratégies de développement du secteur laitier centrées sur les dynamiques localisées des filières

## **Les politiques de développement du secteur laitier local**

*Pendant la période coloniale*, la production laitière ne figurait pas dans les priorités de développement du secteur élevage. En se basant sur les normes contemporaines de l'élevage européen, les zootechniciens coloniaux considéraient le troupeau africain comme n'étant pas un troupeau laitier (Vatin, 1996). Ce point de vue techniciste s'opposait à celui des éleveurs qui affichaient la vocation laitière de leur élevage. Dans la politique laitière, la principale préoccupation était la fourniture de produits laitiers sains de type européen et bon marché aux expatriés. C'est dans cette optique que la laiterie Bareil devenu Sapro lait par sa fusion avec une filiale du groupe Gervais et la laiterie Sarikoff se sont installés à Dakar dès 1952. Ces laiteries privées fabriquent des produits frais (yaourts, crème fraîche, petits suisses, demi sel) à partir du lait en poudre. Les importations de produits laitiers connaissent ainsi leur premier développement pendant cette période. La couverture des besoins des Européens en produits aux normes occidentales était donc complétée par les importations de produits laitiers finis, qui représentent alors environ 5% du volume total des importations alimentaires (Vatin, 1996).

*Des indépendances aux années 1970*, les politiques mises en œuvre ont porté sur les approches industrialisantes dans le secteur laitier à travers le développement des systèmes de collecte et transformation du lait local. Au Sénégal, cette initiative qui s'inscrit dans le même sillage que le programme Flood mis en œuvre en Inde par la Communauté Européenne a été soutenue par la FAO et l'UNICEF. Elle a permis la mise en place en 1968 de l'usine UCOLAIT à Saint Louis. L'objectif était, en créant des structures industrielles, de favoriser la production laitière de type moderne afin d'améliorer, tant en quantité qu'en qualité, la couverture alimentaire des populations (Vatin, 1996). Il s'agissait ensuite en cas de succès, d'utiliser ce modèle dans d'autres zones du Sénégal : Thiès, Kaolack, Dahra. Les quantités de lait collectées ont atteint 200 000 litres durant les premières années mais sont loin du seuil de rentabilité de 5 000 litres/jour fixé pour l'usine et de l'objectif de 10 000 litres/jour. Cependant, les limites de ce modèle sont surtout liées aux contraintes techniques (inadaptation du système de réfrigération, inadéquation du matériel...) mais également à la mauvaise gestion (de la production et de l'écoulement) avec des pertes atteignant 39% pour le lait pasteurisé à 98% pour la crème. Ces pertes étaient liées au «coulage» qui s'opérait probablement à tous les niveaux de la chaîne de commercialisation, de l'usine jusqu'aux distributeurs (Vatin, 1996). Selon Corniaux (2003), cette expérience permet de tirer deux enseignements utiles aux nouvelles initiatives : l'aspiration des éleveurs à vendre leur lait à un système de collecte organisé mais également la nécessaire rigueur dans le respect des procédures, des horaires de ramassage, des contrôles de qualité et de la gestion technique et financière des installations. Ces politiques étaient cependant surtout des initiatives de bailleurs de fonds.

La décennie 70 a été marquée par une autre approche du développement de l'élevage à travers l'intervention des structures étatiques dans la production et la commercialisation. Cependant, ces interventions étaient diverses et transversales ne concernant pas spécifiquement le secteur laitier. Les activités sur la production laitière étaient diffuses et centrées surtout sur l'amélioration des niveaux de production. Parmi les stratégies développées, la sélection des races locales dans les centres de recherches zootechniques figure en bonne place. Cependant, il est significatif de mentionner que c'est la production de viande qui a été privilégiée. La sécheresse de 1973-1974 a entraîné des pertes importantes au niveau de l'élevage et a constitué un facteur limitant important des politiques mises en œuvre. Elle a marqué également une étape importante dans l'ouverture du marché intérieur aux produits laitiers importés avec les différents dons et aides alimentaires. Les premières unités industrielles laitières se sont installées avec la SIPL

Senlait en 1970 et Nestlé Sénégal en 1973. Ces unités produisaient du lait condensé (lait concentré sucré et non sucré) à partir de la poudre de lait importée. Cette gamme de produits est complétée par le yaourt dans le cas de la SIPL.

La fin des années 70 et les années 80 sont marquées ainsi par le développement d'un modèle productiviste de développement de la production laitière. Les premières expériences de mise en place d'élevages laitiers basés sur l'importation de races bovines laitières étrangères ont démarré au cours de cette période. L'objectif visé était double. D'une part, il s'agit de doter le cheptel traditionnel de gènes laitiers pour augmenter la productivité du cheptel et diminuer les importations. D'autre part, il s'agit de développer des fermes intensives de production de lait pouvant contribuer de manière significative à l'approvisionnement des grandes villes. C'est dans ce cadre que des races pakistanaïses et la Montbéliarde ont été introduites de 1976 à 1982 à Sangalkam, dans la zone des Niayes, dans le cadre d'un système de coopérative pour le développement de la production laitière. Les initiatives dans la zone des Niayes furent ainsi pilotées par le GIE COPLAIT qui était accompagné par la Cellule d'Encadrement Technique et d'Accompagnement (CETRA) pilotée par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) pour les recherches d'accompagnement. La politique de mise en place d'une filière intensive a révélé des limites. En sus des problèmes de gestion de la production, notamment l'approvisionnement en intrants alimentaires, elle s'est confrontée à la forte concurrence du lait en poudre importé. En effet cette période a été marquée par les fortes tensions au niveau du marché mondial du lait et des produits laitiers avec des excédents de production et une forte baisse des prix : 600 \$ US la tonne de poudre de lait au début des années 80, soit l'équivalent de 10 cents le litre de lait reconstitué (Duteurtre, 1998). Les excédents de production des pays du nord étaient alors gérés par des subventions à l'export et les dons en produits laitiers sous forme d'aide alimentaire. Dans le cas du Sénégal, les importations ont été ainsi multipliées par 30 entre 1975 et 1984. Ce contexte a été ainsi favorable au renforcement du rôle de leader des sociétés Nestlé et SIPL Senlait dans l'approvisionnement des populations en laits condensés.

***La nouvelle politique agricole (NPA)*** porte sur le désengagement de l'Etat des fonctions marchandes, la responsabilisation des producteurs, la privatisation des services et la libéralisation des prix et des marchés des intrants des différents produits agricoles. Ces réformes lancées en 1984-1985 ont été poursuivies dans le cadre du programme d'ajustement sectoriel agricole (PASA) et réaffirmées dans plusieurs lettres sectorielles connexes à la lettre de politique de développement agricole (LPDA), notamment :

- la lettre de politique du développement institutionnel du secteur agricole (LPI) d'octobre 1998 ;
- la lettre de politique de développement de l'élevage (LPDE) de juillet 1999 ;
- la lettre de politique de développement rural décentralisé en octobre 1999.

En confirmant les options de libéralisation des filières agricoles, ces réformes marquent une nouvelle phase dans l'évolution des filières agricoles d'une façon générale. Dans le cas spécifique du secteur laitier, la libéralisation des prix et du marché en 1986 s'est traduite d'une part, par une forte poussée des importations malgré le changement de parité du F CFA9. D'autre part, par le développement rapide du secteur informel de la transformation. qui s'est traduit par l'installation de fermes laitières intensives dans la

---

<sup>9</sup> Ce changement de parité a été accompagné par la définition de nouvelles orientations de développement qui ont créé un contexte favorable au développement des filières agricoles en général et laitières locales en particulier.

zone périurbaine de Dakar. C'est le cas par exemple de la Société Alimentaire (SOCA) en 1988, de la ferme de Niacoulrab en 1990 et de bien d'autres producteurs individuels.

S'il est vrai que la NPA a favorisé le développement du secteur privé, elle n'a cependant pas produit tous les effets escomptés sur le développement du secteur primaire en général et des filières d'élevage en particulier. Les difficultés d'accès aux marchés et la hausse des coûts des intrants expliquent cette situation

## **Les politiques d'approvisionnement en lait et produits laitiers**

Face à l'urbanisation poussée et la démographie galopante, l'approvisionnement des villes en lait et produits laitiers constitue un enjeu important qui a fortement influencé les politiques mises en place. Les stratégies ont porté sur une ouverture croissante du marché intérieur à la fin des années 70 et au début des années 80 coïncidant avec la période des excédents laitiers sur le marché mondial. Une implication importante porte sur le développement des filières d'importation de lait et produits laitiers qui participent à 60% à l'approvisionnement du marché sénégalais. Ces importations ont connu une hausse continue durant les années 80 avec un pic de 226 739 000 tonnes en 1993 suivi d'une chute de moitié après la dévaluation du F CFA en 1995 (FAOSTAT, 2001). Les importations de poudre de lait constituent 60 à 70% du total des importations moyennes annuelles. L'importation de lait stérilisé connaît une évolution croissante, ce qui n'est pas le cas du lait concentré sucré et du beurre dont les volumes ont diminué depuis le début des années 1980 (Duteurtre et al., 2004).

Les sorties de devises liées aux importations de lait et produits laitiers sont 15 milliards de F CFA en moyenne entre 1990 et 1993 contre 33 milliards de F CFA en 1994 (DPS, 2004) et près de 30 milliards de F CFA en 1997. Face à cette situation, l'amélioration de la production locale est devenue une priorité dont les options stratégiques affirmées à travers la LPDE visent à rendre les filières animales plus compétitives, plus productives et plus diversifiées. Dans cette perspective, la facture laitière sera progressivement réduite et la production locale accrue de manière à porter la consommation de lait de 27 litres/habitant et par an à 35 litres en 2003 d'où, un taux moyen de croît de 5%. Il est également envisagé la mise en place d'incitations fiscales et des mesures réglementaires destinées à favoriser l'installation de promoteurs privés dans la filière laitière (production et transformation). Les stratégies mises en œuvre ont déjà porté sur les réformes institutionnelles avec la professionnalisation et la responsabilisation des producteurs dans le cadre du Programme des Services Agricoles et des Organisations des Producteurs (PSAOP), les campagnes d'insémination artificielle financée par l'Etat à travers le Programme agricole et le recours au financement extérieur par les projets comme le PAPEL intervenant dans le développement de la filière.

## **Les politiques commerciales et fiscales**

Les textes relatifs à la réglementation du commerce ayant une implication sur les filières laitières sont le décret 86-241 du 28 février 1986 portant libéralisation de certains produits à l'importation et le décret complémentaire 86-998 du 14 août 1986. Le contexte réglementaire est également marqué par les politiques d'intégration économique dans la zone UEMOA. L'entrée en vigueur de la zone d'intégration économique de l'Union Monétaire et Economique Ouest Africaine (UEMOA) s'est accompagnée d'une réforme des droits tarifaires. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui était en moyenne de 4% sur les produits de l'agriculture avant la mise en place de l'union douanière est harmonisée à 18 % en janvier 2002. Les droits sur les produits agricoles communautaires sont supprimés

et en ce qui concerne les importations hors UEMOA. Le régime tarifaire est régi par le tarif extérieur commun (TEC) mise en place avec l'entrée en vigueur de l'Union Douanière en janvier 2000. Le TEC comprend les droits de douane (DD), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les redevances statistiques (RS), les prélèvements communautaires de solidarité (PCS), les prélèvements communautaires de la CDEAO (PC), la taxe du conseil sénégalais des chargeurs (COSEC) en cas d'importations par voie maritime. Le TEC classe les différents produits importés au sein de l'espace UEMOA en quatre catégories, chacun avec des droits de douanes spécifiques (Tableau 5).

**Tableau 5:** Droits de douanes appliqués dans le cadre de l'union douanière de l'UEMOA

<b>Catégories / Produits</b>	<b>Tarifs douaniers</b>
<u>Catégorie I</u> : Biens sociaux essentiels : pétrole brut et semi raffiné, médicaments et produits médicaux, livres, journaux, papier journal	0%
<u>Catégorie II</u> : Biens de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques	5%
<u>Catégorie III</u> : Autres intrants et produits intermédiaires	10%
<u>Catégorie IV</u> : Biens de consommation finale et autres biens	20%

Les produits laitiers appartiennent aux catégories 2 et 4. Le lait en poudre de 25 kg au minimum et un taux maximal de matières grasses de 1.5% est classé dans la catégorie 2 des intrants et matières premières. Les autres produits laitiers (laits et crèmes de lait ayant un taux de matières grasses entre 1 et 6%, fromages, beurres, laits concentrés) appartiennent à la catégorie 4 regroupant les produits de consommation finale. Les industries de transformation payent moins de taxe que les importateurs ordinaires.

En ce qui concerne la régulation des filières (Encadré 1), la taxe dégressive de protection (TDP) et la taxe conjoncturelle à l'importation (TCI) sont des taxes temporaires prévues pour protéger les filières locales. La TDP est un mécanisme de protection mis en place pour compenser les entreprises nationales des baisses de protection tarifaire dues à l'entrée en vigueur du TEC. Il est applicable selon le règlement 03/99/CM/UEMOA aux produits des secteurs Industrie et Agro-industrie pour une durée de quatre ans et doit passer durant cette période de 10% ou de 20% à 0%. La TCI permet de compenser les baisses de protection tarifaire liées aux variations des prix internationaux et à la concurrence déloyale. La TCI peut être ainsi appliquée si un Etat estime que les cours des produits importés sont très faibles et concurrencent sa production locale. La TCI est normalement de 10% mais elle peut être plus élevée si elle concerne des produits subventionnés dans leur pays d'origine. Cependant, il existe une liste de base des produits sensibles en dehors desquels, l'agrément de la Commission de l'UEMOA est nécessaire.

**Encadré 1 :** Les régulations actuelles concernant les importations

**1. Pour les produits venant hors de l'espace UEMOA :**

Redevance statistique : 1% de la valeur des droits de douanes.

Prélèvement Communautaire de Solidarité de l'UEMOA : 1%.

Prélèvement Communautaire de Solidarité de la CEDEAO : 0,5%.

Prélèvement au profit du Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) : 0,2%.

TEC (Tarif extérieur commun de l'UEMOA) :

5% sur le lait en poudre et la poudre de lait enrichi à la matière grasse végétale en sac de plus de 25 kg

20 % sur le beurre, la crème, les fromages et le lait en poudre enrichi à la matière grasse végétale en sac de moins de 25 kg

Pas de Surtaxes temporaires.

Pas de Taxe Conjoncturelle à l'importation sur les produits laitiers.

Droit d'accise de 12% seulement sur le beurre, la crème de lait et les mixtures contenant du beurre et de la crème.

TVA de 18% pour tous les produits.

Taxe municipale

**2. Pour les produits venant de l'espace UEMOA :**

Pas de surtaxes temporaires.

Pas de Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI) sur les produits laitiers.

Droit d'accise de 12% seulement sur le beurre, la crème de lait et les mixtures contenant du beurre et de la crème.

TVA de 18% pour tous les produits.

Taxe municipale

Les nouvelles réglementations fiscales sous régionales ont de fortes implications sur le développement des filières d'élevage, particulièrement les filières laitières du fait de la faiblesse du TEC. Au niveau sous régional, elles connaîtront de nouvelles évolutions avec la mise en place de la politique agricole commune et les droits de douanes au niveau de la CEDEAO ainsi que les négociations commerciales dans le cadre de la mise en œuvre des accords de partenariat économique (APE) en 2008. En effet, les APE prévoient des zones de libre échange entre la CEDEAO et l'Union Européenne avec des clauses de réciprocité impliquant 0% de droits de douanes pour les produits considérés non sensibles.

L'intégration économique sous régionale concerne également l'élaboration et l'adoption de la politique agricole de l'UEMOA (PAU) par l'acte additionnel n° 03/2001 du 19 décembre 2001. Les axes d'intervention de la PAU définis dans l'article 8 de l'acte additionnel accordent une place importante au développement des filières et marchés agricoles. En plus de l'approfondissement du marché commun et de l'insertion sur le marché régional et mondial, l'adaptation et le développement des filières agricoles notamment par l'accroissement de leur productivité mais aussi l'amélioration de leur compétitivité constituent des objectifs majeurs de cette politique.

Au plan national, la réflexion entamée depuis l'année 2002 a abouti à la promulgation en juin 2004, de la loi d'orientation agricole (LOASP). Elle définit les grandes lignes de la politique agricole du Sénégal dans les prochaines années et accorde une place importante à la régulation des filières et marchés agricoles à travers la responsabilisation des organisations interprofessionnelles agricoles, au secteur de l'élevage et aux activités

pastorales par la définition et la mise en œuvre d'une politique nationale de développement de l'élevage (Encadré 2).

**Encadré 2** : Extrait de la loi 2004-16 du portant loi d'orientation agrosylvopastorale

**Chapitre 7** : Diversification, filières et régulation des marchés

**Article 30** : Une concertation régulière entre l'Etat et l'Interprofession Agricole est favorisée et développée pour coordonner les actions des différentes filières dans la mise en œuvre de la politique de développement agro-sylvopastoral.

**Article 31** : Les marchés hebdomadaires jouent un rôle fondamental dans la commercialisation des produits agricoles et alimentaires. L'Etat et les collectivités locales définissent et mettent en œuvre une politique de modernisation de ces marchés et développent un système d'information sur les marchés, dans un délai de dix ans à compter de la promulgation de la présente loi.

**Article 32** : Un Louma National est créé dans la périphérie de Dakar, au plus tard dans un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la présente loi. Son implantation est convenue par l'Etat et les collectivités locales concernées.

**Article 33** : Les marchés hebdomadaires d'importance régionale et le Louma National ont pour fonction d'assurer la transparence des marchés des produits agricoles et d'élevage, le contrôle de la qualité des produits commercialisés, ainsi que la collecte et la diffusion d'informations sur les volumes et les flux des transactions et sur les prix pratiqués.

**Article 34** : Le contrôle de qualité des produits d'origine végétale et animale est renforcé afin d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments et de promouvoir l'exportation de ces produits.

**Article 35** : L'Etat assure la cohérence et l'harmonisation des dispositions prises au niveau national et avec celles adoptées par l'UEMOA et la CEDEAO en ce qui concerne notamment les normes de production et de mise en consommation, les dispositifs de contrôle et le système d'information sur les marchés agricoles.

**Article 36** : Chaque fois que nécessaire, l'Etat prend des mesures de protection ou accorde des subventions pour réduire ou supprimer les distorsions dans les échanges économiques extérieurs, au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO, dans le respect des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce. Dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et bilatérales, l'Etat œuvre à la suppression des pratiques déloyales dans les échanges commerciaux.

Les implications de la LOASP concernent ainsi la prise en compte des diversités des systèmes de production dans les choix stratégiques de développement des filières laitières. Elles visent également une meilleure articulation et une cohérence entre les politiques agricoles et les politiques commerciales mises en œuvre au niveau régional. L'élaboration du Programme National de Développement de l'Elevage (PNDE) constitue alors la phase opérationnelle de la mise en œuvre de cette loi. Cependant, le processus de planification n'est pas encore mis en œuvre, les évolutions récentes sont plutôt marquées par l'élaboration de la Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Elevage (NISDEL) centrée sur des stratégies d'intensification des filières avec comme objectif pour le lait, un accroissement de la production annuelle de 145 millions de litres et une consommation *per capita* portée à 40 litres. La stratégie prévue dans le cadre de la NISDEL concerne également la mise en place de Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage (CIMEL) qui vont polariser des fermes modernes privées dont des unités de production laitière bovine et caprine. Le financement se fera à travers le fonds de la stabulation (FONSTAB) comprenant un fonds de soutien à l'investissement, un fonds de garantie spécial et un fonds d'incitation à la production.

### **La législation hygiénique et sanitaire**

La réglementation sanitaire est organisée à travers la loi 66-48 du 27 mai 1966 sur le contrôle alimentaire et la répression des fraudes et ses décrets d'application 68-507 du 7 mai 1968 réglementant le contrôle des produits destinés à l'alimentation humaine et le

décret 68-508 du 7 mai 1968 qui fixe les conditions de recherche et de constatation des infractions à la loi. Ces dispositifs réglementaires de portée générale sont complétés par des textes spécifiques aux laits et produits laitiers ainsi que différentes normes élaborées par l'Association Sénégalaise de Normalisation (Encadré 3).

**Encadré 3 : Dispositifs réglementaires et normes spécifiques aux produits laitiers**

- Décret 64-733 du 22 octobre 1964 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 63-456 fixant sur les conditions d'importation des laits et produits laitiers.
- Décret 67-1240 du 14 novembre 1967 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 63-456 fixant les conditions d'importation des laits.
- Décret 68-340 portant création du comité national du lait.
- Décret n° 69-891 du 25 juillet 1969 réglementant le contrôle du lait et des produits laitiers destinés à la consommation humaine.
- Arrêté 10209 du 30 juillet 1970 fixant les modalités de délivrance de récépissé de déclaration et d'autorisation de fabrication et de distribution, de mise en vente de produits
- Norme Sénégalaise NS 03 001 sur le lait en poudre.
- Norme Sénégalaise NS 03 002 sur les laits fermentés.
- Norme Sénégalaise NS 03 020 sur le lait cru.
- Norme Sénégalaise NS 03 021 sur le lait pasteurisé.
- Norme Sénégalaise NS 03 022 sur le lait stérilisé.
- Norme Sénégalaise NS 03 025 le yaourt.
- Norme Sénégalaise NS 03 026 sur les laits concentrés ou laits condensés.
- Norme Sénégalaise NS 03 044 sur les spécifications du beurre pasteurisé.

Dans le cas des produits laitiers, les différentes normes élaborées et adoptées sont relatives aux caractéristiques de la qualité des produits, les aspects liés au conditionnement et à l'étiquetage ainsi que la conservation et les délais de consommation. Les textes réglementaires sur la qualité sanitaire ainsi que les normes concernent essentiellement les produits importés et les produits industriels. Ces textes sont pour la plupart anciens et ne prennent pas en compte les produits laitiers locaux traditionnels. D'importants efforts doivent être faits pour une meilleure connaissance de ces produits, ce qui permettrait de les prendre en compte dans ces processus de réglementation. Les perspectives dans le domaine sanitaire concernent la refonte du dispositif réglementaire qui est devenu obsolète. Dans ce cadre, la privatisation des services vétérinaires ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. En effet, au-delà de l'implication du secteur privé dans la prévention et la protection du cheptel, les enjeux du mandat sanitaire concernent également la protection du consommateur par l'intervention dans le conseil et le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale mais également l'expertise et la contre-expertise dans le domaine de l'hygiène et la qualité.

### **Le financement du secteur laitier**

En dépit de la stabilité de la croissance du sous secteur, les investissements dans le développement de l'élevage et dans le développement des filières laitières locales sont faibles. Les financements pour la plupart transversaux proviennent du budget de l'Etat dans le cadre du programme agricole, des projets d'élevage appuyés par la coopération et

les institutions de développement (PAPEL, PADV, PRODAM), les sociétés de développement rural et les établissements publics dont les ressources proviennent de l'état mais également des financements extérieurs. Le financement public des filières laitières concerne le plus souvent, des actions parcellaires destinées à l'augmentation des niveaux de production. C'est le cas des financements sur l'amélioration génétique avec le PAPEL et le PRODAM. Les financements concernant l'aval de la filière sont encore faibles. Les évolutions récentes sont relatives à la mise en place, dans le cadre du fonds national d'emploi d'un financement, de 230 millions de F CFA avec le partenariat Ministère de l'emploi et la SODEFITEX pour un crédit d'appui des différentes activités de la filière au sud du Sénégal. Cependant l'accès au crédit pour les petits producteurs laitiers est globalement très faible.

Les perspectives d'amélioration du financement public sont mises en évidence dans le DSRP à travers l'objectif d'augmentation des investissements sur l'élevage de 5 à 10 %, la mise en place de lignes de crédits spécifiques pour le développement des différentes filières pour favoriser et inciter le secteur privé à s'impliquer davantage, l'amélioration des circuits de distribution. Les prévisions spécifiques du DRSP concernent les ressources mobilisables pour l'insémination artificielle de 500 millions de F CFA par an entre 2003 et 2004. Les perspectives s'offrent également avec la LOASP notamment dans sa phase opérationnelle portant sur l'élaboration du PNDE et la définition de stratégies pour son financement. En effet les décrets d'application de la LOASP ainsi que le PNDE peuvent constituer une opportunité pour une meilleure prise en compte des filières laitières locales dans le financement du sous secteur à la condition d'une bonne implication des petits producteurs dans le processus d'orientation et d'élaboration des différentes options politiques.

Les financements des ONG proviennent des fonds de coopération mais également de l'Etat à travers une contractualisation avec des projets. Dans le cadre des fonds de la coopération, il s'agit de ressources mobilisées par des ONG et des organisations de producteurs du Nord, des fonds d'appui au développement des ambassades et institutions internationales. Les investissements et les financements se font sous forme de subventions et dons où généralement, il est demandé la participation en nature des bénéficiaires, de co-financement avec un apport d'une partie du budget et de crédits. Les subventions et dons concernent généralement les gros investissements comme la construction et l'équipement des unités de production (étables, magasins, laiteries, matériel de collecte et transport).

## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES LAITIERES LOCALES ET QUESTIONS DE RECHERCHE

---

### Guillaume Duteurtre, Papa Nuhine DIEYE

Les importations de produits laitiers s'inscrivent dans une dynamique de plus long terme. Elles ne semblent pas freinées le développement de bassins de production localisés et ont favorisé l'émergence d'une industrie laitière nationale.

Les problèmes de compétitivité des filières laitières locales au Sénégal ne se résument pas uniquement à la concurrence des produits laitiers importés. Les autres facteurs sont le manque de compétence ou de professionnalisme, l'accès au crédit, les risques relatifs aux pathologies ou à la mortalité, le manque de débouchés et d'infrastructures, et l'organisation du marché local. L'importance de ces facteurs *internes* est soulignée. Ils jouent un grand rôle dans la faiblesse des performances des industries laitières et avicoles locales.

Les importations fragilisent fortement les producteurs locaux en les concurrençant, surtout sur les segments de marchés de grande consommation notamment la poudre de lait.

Les négociations en cours dans le cadre de l'OMC ou dans le cadre des Accords de Partenariats Economiques (APE) entre l'Union Européenne et les pays ACP auront une importance cruciale pour l'avenir de l'agriculture ouest-africaine. Elles pourraient mener à la ré-évaluation du TEC ou à l'utilisation d'outils de protection tarifaires, qu'ils soient prévus par la clause de Sauvegarde de l'OMC ou à inventer dans le cadre des APE. Mais elles pourraient aussi mener à une ouverture encore plus grande des marchés nationaux qui fragiliserait davantage les dynamiques en cours au niveau des filières laitières locales.

La recherche et les décideurs politiques devraient anticiper sur les solutions à trouver pour stimuler le développement de la production locale. Le manque d'analyse prospective et de collaboration entre les organisations de producteurs, les décideurs et les chercheurs, pourrait conduire à des options politiques inappropriées. L'activation des réseaux de recherche-développement devrait promouvoir la capacité de chaque sous-secteur à anticiper sur les problèmes.

Quels effets auraient les Accords commerciaux ACP-EU qui entrent en vigueur en 2008 et qui prévoient la suppression des taxes à l'importation entre l'Europe et les pays ACP ? Cette interrogation est assez importante et pourrait être posée dans le cadre d'un observatoire. Les thèmes de recherche en cours orientés pour la plupart sur les aspects d'évaluation des performances techniques doivent être complétés par les questions centrées sur l'aval des filières, l'environnement institutionnel ainsi que les options politiques de développement du secteur laitier. Les thématiques de recherche peuvent concerner :

- L'analyse de l'effet des mesures politiques sur le niveau de compétitivité. Ce thème devrait inclure les questions sur la TCI, les valeurs de référence, les négociations internationales sur les subventions, etc.
- L'étude des performances des fermes et le niveau de concentration. Ce type de recherche inclut les coûts de production et de commercialisation, le niveau des marges bénéficiaires et les mesures de compétitivité, l'importance des marchés d'aliments, etc.
- L'analyse des habitudes de consommation, les préférences et les choix des consommateurs sur la qualité. Il s'agit de régulations ou de stratégies qui peuvent avoir un impact sur la segmentation du marché et la reconnaissance de la spécificité des produits locaux.

Les réflexions sur les options d'amélioration de la production laitière devront prendre en compte également les potentialités des différentes zones de production, les opportunités de

valorisation et les principaux types de débouchés. Ces réflexions pourraient ainsi alimenter la concertation et les échanges pour la mise en place d'un plan national de développement laitier.

## Bibliographie

- BA DIAO M., 1991.  
Les systèmes d'élevage dans la région des Niayes au Sénégal. II. L'élevage laitier intensif. Dakar, ISRA/LNERV, Réf. n°6/ZOOT/janvier 1991, 24 p.
- BA DIAO M., 1996.  
La production laitière au Sénégal : contraintes et perspectives. *In* Reproduction et production laitière. Diop P.E.H, Mazouz A., *Editeurs scientifiques*. AUPELF-UREF, Collection Universités francophones, p 63-73..
- BA DIAO M., SENGHOR C.D., DIAO B, THYS E., 2002.  
Production et transformation du lait en région agropastorale au Sénégal : cas de la zone périurbaine de Kolda. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop.*, 55 (3) : 221-228.
- BA DIAO M., 2003.  
Le marché du lait et des produits laitiers au Sénégal. Forum commerce des produits agricoles Pays ACP. [[http : www.inter-reseaux.org](http://www.inter-reseaux.org) ]. 11 p.
- BA DIAO M., CARVALHO J.P., KOITA B., NDOUR B., THIAW D., TOURE D., 2003.  
Capitalisation des techniques et technologies de gestion durable des ressources naturelles. Dakar, PNUD/FEM/ PGIES, 107 p + annexes.
- BA DIAO M., TRAORE E., DIENG A., SALL C., SOW O.S., TONFIO R., 2004.  
Petites entreprises de transformation et développement laitier dans la Vallée du Fleuve Sénégal. *Rev. Afric. Santé et Prod. Anim.*, 2(1) : 25-30.
- BERGERET P., HERMELIN B., BROUTIN C., 2001.  
Enjeux et acteurs des filières lait et céréales, Texte introductif aux ateliers – débats sur la sécurité alimentaire, CFSI, septembre 2001.
- BOCOUM B., 2004.  
Les relais techniques en productions animales dans la zone cotonnière du Sénégal. Thèse de Doctorat Vétérinaire : EISMV, Dakar, Sénégal. 97 p.
- BROUTIN C., DIOKHANE O., 2000.  
La filière “ lait et produits laitiers” au Sénégal. Dakar : GRET/TPA, 38 p.
- BROUTIN C., MARTINE F., NDOYE F., SOKONA K., MARPEAU G., 2002.  
Analyse de la consommation des produits laitiers à Kolda. Synthèse des résultats. Programme INCO PME agroalimentaires, 21 p.
- BROUTIN C., SOKONA K, NDOYE F., MARPEAU G., FRANCOIS F., 2002.  
Marché et consommation des produits laitiers à Kolda. Gret, Enda graf, Atelier de restitution "MPE agroalimentaires", Gret, Enda graf, octobre 2002, Dakar, [www.gret.org/incompe](http://www.gret.org/incompe) (note de recherche non publiée).
- BROUTIN C., SOKONA K., TANDIA A., BA M., 2000.  
Paysage des entreprises et environnement de la filière lait au Sénégal, GRET, ENDA-GRAF, IFAN, 60 p. [www.gret.org/incompe](http://www.gret.org/incompe)

CISSE S.A., 1997.

Contribution à l'étude de la pasteurisation du lait dans la région de Kolda : Faisabilité technique et contrôle de la qualité. Thèse de doctorat vétérinaire : EISMV (Dakar, Sénégal), 152 p.

CORNIAUX C., 2003.

La filière lait et produits laitiers dans la région de Saint Louis. Rapport de recherche CIRAD/PSI. Saint Louis : CIRAD/PSI, 52 p.

DIA D., 2002.

Le transport rural : une contrainte majeure au développement de la production laitière dans le département de Kolda. Mémoire DEA : UCAD (Dakar, Sénégal), 100 p.

DIA D., DUTEURTRE G., DIEYE P. N., BA A., 2004.

L'organisation spatiale de la production laitière au Sénégal : des quartiers « meewtu » aux nouvelles dynamiques en milieu rural. Communication (Poster) à l'atelier sous régional sur les politiques d'élevage. Dakar, 17-18 Novembre 2004.

DIA I., 1997.

Le consommateur urbain africain et les SADA. Communication présentée au séminaire sous régional FAO-ISRA : « Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique Francophone ». Dakar, 14-17 avril 1997. 20 p.

DIA SOW F., DIOP M., CISSE W., MAAL I., NDIAYE S., 2003.

Caractérisation socioéconomique de la filière laitière dans les systèmes mixtes intensifiés ou semi-intensifiés du centre du (?) bassin arachidier du Sénégal. Rapport scientifique Projet PROCORDEL. Dakar, ISRA/LNERV, 50 p.

DIAKHOUMPA MB., 2003.

Analyse coûts bénéfiques de l'insémination artificielle bovine au Sénégal. Mémoire DEA Productions Animales : UCAD/EISMV (Dakar, Sénégal). 30 p.

DIALLO, S.MB., 1977.

L'approvisionnement en lait au Sénégal. Thèse de Doctorat vétérinaire.

DIEYE P.N., FAYE A., SEYDI M., CISSE S.A., 2002.

Production laitière périurbaine et amélioration des revenus des petits producteurs en milieu rural au Sénégal. *Cahiers agriculture*, vol. 11, n° 4 : 251-7, p. 251-257.

DIEYE P.N., DUTEURTRE G., SISSOKHO M.M., SALL M., DIA D., 2003.

La production laitière périurbaine au sud du Sénégal. Saisonnalité de l'offre et performances économiques *Tropicultura*, 21, n°3, 142-148.

DIEYE P.N., DUTEURTRE G., SISSOKHO M.M., SALL M., DIA D., 2003.

Linking local production to urban demand. *Tropicultura*, 21, n°3, 142-148.

DIEYE P.N., 2004.

Le dynamisme des filières laitières locales. Dakar : ISRA-BAME, Mardi du BAME, 8 p.

DUTEURTRE G., 1998.

Compétitivité prix et hors prix sur le marché des produits laitiers d'Addis Abéba (Ethiopie) : la production fermière face à ses nouveaux concurrents. Thèse de doctorat en agro-économie : ENSAM (Montpellier, France). 354 p.

DUTEURTRE G., ATTEYEH A., 2000.

Le lait à Moundou, témoin de l'intégration marchande des systèmes pastoraux au Sud du Tchad. *Revue Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, 53 (3), p. 299-306.

DUTEURTRE G., DIEYE P. N., DIA D., 2004.

Evaluation de l'impact des poussées d'importation de volailles et de lait sur la production locale au Sénégal. Dakar (Sénégal) : Rapport de Recherche ISRA-BAME/FAO, 48 p.

EL KETROUCHI A., 1994.

Approvisionnement en lait et produits laitiers de la ville de Dakar. Etude GRET «Stratégies de développement de la production laitière» Paris : CIRAD-EMVT/GRET.

FAO, 1998

Le lait et les produits laitiers dans la nutrition humaine, collection « alimentation et nutrition » n°28, Rome.

FAO/SMIAR., 2003.

Base de données statistiques sur la production agricole au Sénégal. Rome : FAO. Support CD ROM.

FAYE A., 1993.

Situation et perspectives de l'élevage bovin dans les systèmes agropastoraux denses de la zone sahélo-soudanienne. Le cas du sud du bassin arachidier du Sénégal. Thèse. Doc. ENSA Montpellier, 199p.

FISHER M., DIEYE P.N., FAYE A., 1996.

The socio-economic impact of stabling technology in the region of Kolda. ISRA / NRBAR research report n° 2. 38 p.

GUEYE O., 1998.

« Lait en poudre, les industriels jouent leur avenir », Journal Walf Adjiri, juin 98.

GUEYE N. S., 2003.

Revue et analyse des expériences de croisements bovins pour l'amélioration de la production laitière. Mémoire de fin d'études, ENSA, Thiès, 84 p.

GUEYE L., 2004.

Organisation du rayon laitier dans le département de Linguère. Dakar : ISRA-BAME, Mardi du BAME, 20 p.

HERMELIN B., 2003.

La politique agricole de l'UEMOA: aspects institutionnels et politiques. FAO : Agricultural Policy Support Service Policy Assistance Division. TCAS Working Document No. 53. 57 p

Journal Pasteur-Agro, N°4, juillet 99

LY C., 1994.

Les politiques agricoles. Dakar (Sénégal) : EISMV. 150 p.

LY C., DIAW A., FAYE A., 1997.

Etables fumières et production laitière au Sénégal. *Cahiers agricultures*, n° 6 : 561-9, p. 561-569.

MARPEAU G., 2001.

Enquête de consommation des produits laitiers. Mémoire DESS Nutrition et alimentation des pays en développement : Université Montpellier II Sciences et techniques du Languedoc (France). 32 p.

METZGER R, CENTRES J M, THOMAS L, LAMBERT J C., 1995.

L'approvisionnement des villes africaines en lait et produits laitiers. Rome : FAO., 101 p. (Etudes FAO : Production et santé animale ; n° 124).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE (Dakar, Sénégal), 1997.

L'élevage au Sénégal. Communication présentée par le Ministre de l'agriculture à la session plénière d'avril 1997 du Conseil Economique et Social.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (Dakar, Sénégal), 2001.

La situation et les perspectives de l'élevage au Sénégal. Caractéristiques, contraintes, enjeux, orientations stratégiques et actions. Dakar : MAE, janvier 2001. 72 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (Dakar, Sénégal), 2002.

Lettre de politique de développement de l'élevage [en ligne]. Disponible sur internet : <URL : [http://www.primature.sn/politiques/lpd\\_elevage.html](http://www.primature.sn/politiques/lpd_elevage.html)

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN. DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE (Dakar, Sénégal), 1992.

Population du Sénégal : Structure par sexe et par âge en 1988 et projections de 1989 à 2015. Dakar : MEFP/DPS, septembre 1992. 30 p.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (Dakar, Sénégal), 1995.

Index des valeurs des exportations au compte de l'année fiscale 1994. Dakar : MEF. 45 p.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (Dakar, Sénégal), 1997.

Statistiques des importations de lait et produits laitiers. Dakar : Centre informatique des douanes.

MOUNKALA O. M. 2002.

Economie du lait au Sénégal. Offre à Dakar et projections de la demande. Thèse de doctorat vétérinaire n° 31 : EISMV (Dakar, Sénégal). 140 p.

POSTE D'EXPANSION ECONOMIQUE, 1997.

L'industrie agroalimentaire au Sénégal, Ambassade de France, Dakar.

REPUBLIQUE DU SENEGAL ; 1997 :

Enquête Sénégalaises Auprès des Ménages (94-95) : la consommation, les dépenses, les activités : MEFP ; DPS. Rapport de synthèse ; 178 pages.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, 2002.

Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Dakar (Sénégal), 80 p.

SALL M., 2003.

Impact de la stabulation sur les revenus des exploitations agricoles de Kolda. Kolda (Sénégal) : ISRA / CRZ Kolda. Rapport de recherche, 15 p.

SALL M., SISSOKHO M. M., 2001.

Consommation laitière de la commune de Kolda. Kolda (Sénégal) : ISRA / CRZ Kolda. Rapport de recherche, 9 p.

SERY A., 2003.

Typologie des fermes laitières périurbaines de Dakar et Thiès. Thèse de doctorat vétérinaire n° 10 : EISMV (Dakar, Sénégal). 102 p.

SISSOKHO M.M., 1998.

Cattle herd dynamics and performances under village husbandry system in the Kolda region (Southern Senegal). Master of Science Thesis: Oregon State University (USA), 120p.

SISSOKHO M.M., 2001.

Aperçu de la filière laitière dans le département de Kolda. Kolda (Sénégal) : ISRA / CRZ Kolda. Rapport de recherche, 39p.

SOKONA K., TANDIA A, BROUTIN C., FRANÇOIS M., 2003,

Le rôle moteur des petites entreprises de transformation dans la filière lait au Sénégal, Revue Agridoc n° n° 5, juillet 2003 (en ligne [www.agridoc.com](http://www.agridoc.com)).

TDC (Technologie Développement Consultance), 2000.

Les opportunités d'affaires dans la filière laitière de la région de Kolda, Dynaentreprises/ Projet USAID Dakar, Sénégal, 95 p.

TOURE O., 1987.

Une société pastorale en mutation sous l'effet des politiques de développement. Les Peul du Ferlo du début du siècle à nos jours. ISRA/CILSS-INSAH : Etudes et travaux de l'USED n° 8, Juin 1987. 107 p.

VATIN F., 1996.

Le lait et la raison marchande. Essais de sociologie économique. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 205 p.

WAL FADJRI, 2003.

Ne produisant plus du lait liquide, Nestlé Sénégal cède ses dix centres laitiers aux producteurs. Wal fadjri n° 3464.